

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila



Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française

Cycle : Licence

Niveau : 2^{ème} année

Polycopié pédagogique de la matière :

Phonétique corrective et articulatoire

Elaboré par : Dr. MEKDOUR Zaidi

Grade : Maître de conférences, classe B

Année universitaire : 2023-2024

Sommaire

| | | |
|-------|--|-----------|
| | Semestre 3 : La phonologie | 3 |
| I- | Cours 1 : L'historique de la phonologie | 4 |
| II- | Cours 2 : Phonologie et phonétique (définition et comparaison)..... | 9 |
| III- | Cours 3 : Analyse phonologique..... | 12 |
| IV- | Cours 4 : Les variantes phonologiques | 17 |
| V- | Cours 5 : Les branches de la phonologie | 21 |
| VI- | Cours 6 : Phonèmes et variantes : assimilation phonétique | 35 |
| | Semestre 4 : La correction phonétique | 40 |
| VII- | Cours 7 : La phonétique corrective | 41 |
| VIII- | Cours 8 : Les raisons d'une mauvaise prononciation en langue étrangère..... | 47 |
| IX- | Cours 9 : Les méthodes de la correction phonétique | 53 |
| X- | Cours 10 : Les virlangues et leur intérêt pédagogique ... | 69 |
| XI- | Corrigés types des activités | 71 |
| XII- | Bibliographie | 90 |

Introduction

Le présent polycopié se divise en deux parties distinctes. La première aborde les enseignements liés à la phonologie, étant rattachée au troisième semestre académique, tandis que la seconde se consacre aux méthodes de correction phonétique, s'inscrivant dans le cadre du quatrième semestre.

Ce document pédagogique, que nous mettons à la disposition de nos étudiants en deuxième année de licence en français, a pour objectif d'approfondir la matière de la phonétique articulatoire et corrective. Il aspire à les initier à une discipline nouvelle, la phonologie, tout en suscitant leur intérêt pour la distinction fondamentale entre phonétique et phonologie. De plus, il les guide à travers les diverses branches de cette science tout en offrant une compréhension exhaustive des méthodes de correction phonétique.

Pour réaliser ces objectifs, nous nous appuyons sur des cours clairement définis en termes d'objectifs, chacun étant complété par une série d'exercices pratiques. Ces cours abordent divers domaines allant de l'historique de la phonologie à l'analyse phonologique, en passant par la distinction entre phonologie et phonétique, les variantes phonologiques, les branches de la phonologie, les phonèmes et variantes, la phonétique corrective, les raisons de la mauvaise prononciation en langue étrangère, les méthodes de correction phonétique, ainsi que les virelangues et leur pertinence pédagogique.

Le choix de cette approche pédagogique, au sein du département de Lettres et Langue Française de l'Université Mohamed BOUDIAF de M'sila, résulte de notre expérience accumulée au fil des années. Les cours magistraux et les travaux dirigés sont basés sur des références bibliographiques dont les noms d'auteurs et les titres sont consignés dans la section bibliographique en fin de document. En définitive, nous espérons que ce document constituera une ressource inestimable pour nos étudiants, enrichissant leur compréhension et leur maîtrise de la phonologie du FLE.

SEMESTRE 3

La phonologie

Cours n° 1

Unité d'enseignement : fondamentale 2

Matière : phonétique corrective et articulatoire 3

L'intitulé du cours : l'historique de la phonologie

Niveau : 2^{ème} année LMD

Durée : 1H30

Les objectifs du cours :

- *Faire comprendre aux étudiants les origines et l'évolution de la phonologie à travers l'histoire.*
- *Approfondir la connaissance des principaux phonologues et leurs contributions dans le domaine*

Le contenu du cours

1. Aperçu historique de la phonologie : les étapes cardinales

1.1. La phonologie De Saussure (1916)

Dans son Cours de linguistique générale publié en 1916, Saussure pose les bases de l'analyse structurale du système phonologique d'une langue. Il applique tout d'abord le critère de valeur afin d'identifier les unités acoustiques en fonction de leur caractère différentiel au sein de la chaîne parlée. Par ailleurs, il définit le phonème de manière relative et négative, non pas en vertu de qualités intrinsèques mais oppositive. A cet égard, il considère que l'opposition phonologique, laquelle permet de distinguer deux significations, est déterminante. C'est donc par référence à cette opposition qu'il délimite le phonème. De plus, il conçoit la notion de systèmes phonologiques comme des ensembles d'unités sonores délimitées et quantifiées, ce qui diffère d'une conception des seuls sons dans la chaîne. Ainsi, Saussure jette les bases d'une analyse structurale du système phonologique en linguistique.

1.1.1. Trois distinctions fondamentales

- ▶ Langue et parole. Deux dimensions de la faculté humaine de langage
- *La langue*. Réalisation de la faculté du langage comme un ensemble institutionnalisé de règles (abstraction extérieure au sujet)

- *La parole*. Concrétisation de la langue dans l'usage des sujets parlants (actes individuels en situation)
- ▶ Rapports syntagmatiques et rapports paradigmatiques. Caractérisation des relations articulant entre elles les unités linguistiques
- *Rapport syntagmatique*. Rapport *in praesentia* réalisé dans une série effective (chaîne de la parole)
- *Rapport paradigmatique*. Union des termes *in absentia* dans une série virtuelle (série mnémonique)
- ▶ Synchronie et diachronie. Détermination de deux branches distinctes de la linguistique selon deux perspectives distinctes
- *Synchronie*. Étude des rapports entre les choses coexistantes (axe des simultanités) : point de vue *fonctionnel*
- *Diachronie*. Étude de l'évolution temporelle des choses (axe des successivités) : point de vue *génétique*.

1.2. L'École de Prague

1.2.1. Le système et les sons d'une langue

L'héritage saussurien et les travaux du Cercle Linguistique de Prague ont posé les fondations de la phonologie moderne. Saussure a défini la langue comme un système de valeurs relatives, ce qui a influencé l'analyse des sons en fonction de leur rôle dans le système phonologique d'une langue plutôt que de leur seule production physique. Le Cercle de Prague a ensuite standardisé la terminologie fondamentale, définissant notamment le système phonologique comme « *ensemble d'oppositions qui peuvent servir à distinguer des significations lexicales ou morphologiques* » (Jakobson, TCLP, 1929 : 118), le phonème comme la plus petite unité non décomposable, l'unité phonologique comme le terme d'une opposition, et l'opposition comme la différence phonique permettant de différencier les significations intellectuelles.

1.2.2. La clé de l'analyse phonologique : les corrélations (Jakobson)

D'après Roman Jakobson, la clé de l'analyse phonologique est de comprendre les corrélations entre les phonèmes. Une corrélation est une série d'oppositions entre des phonèmes qui partagent un trait distinctif commun. Par

exemple, la corrélation de voisement oppose les consonnes voisées (/b/, /d/, /g/) aux consonnes non-voisées (/p/, /t/, /k/).

Jakobson a également introduit la notion de marque. La marque est la propriété distinctive d'une corrélation. Dans l'exemple de la corrélation de voisement, la marque est le voisement.

En résumé, Jakobson soutient que les phonèmes d'une langue ne peuvent être compris qu'en les considérant dans leurs relations mutuelles. Les corrélations sont les relations qui permettent de définir les phonèmes et de les distinguer les uns des autres.

Il a essayé de Redéfinir le phonème. Transition : unité indivisible → faisceau de traits. Selon Jakobson "*On appelle ainsi la somme de propriétés phoniques simultanées par lesquelles un son de la langue donnée se distingue des autres sons en tant que moyen pour différencier les significations des mots*". (Jakobson, 1932).

1.2.3. Les phénomènes de contacts interlinguistiques

Le concept des contacts de langue en tant que rencontres entre systèmes phonologiques. Elle met en évidence la relativité de la valeur des unités phonologiques en fonction du système linguistique dans lequel elles sont utilisées. Par exemple, certains traits phonétiques qui ont une fonction distinctive dans une langue peuvent avoir seulement une fonction expressive dans un autre système phonologique, sans impact sur la signification.

► Double relativité des systèmes phonologiques.

1. *Intra-système*. Relativité des éléments les uns par rapport aux autres

2. *Inter-système*. Relativité de la valeur des éléments selon le système phonologique de la langue où ils fonctionnent

► La surdité phonologique (Polianov). Conséquence empirique : les phénomènes de contact mettent en évidence l'irréductibilité des systèmes phonologiques les uns aux autres

1.3. Bloomfield : béhaviourisme et distributionnalisme

► *Language* (1933 : chap. V-VIII). Étude des sons du langage : usage du terme de phonème (sens moderne), introduction de la notion de trait distinctif, évocation des zones de dispersion des phonèmes, institution de la distribution des phonèmes comme critère fondamental des oppositions phonologiques

- *La zone de dispersion des phonèmes*. Détermination de la limite de la variabilité des traits non distinctifs d'un phonème (*i.e.*, des limites de sa zone de dispersion) par la nécessité de le maintenir distingué des autres phonèmes du système phonologique de sa langue

► Béhaviourisme et antimentaliste. Conception de la communication comme un comportement mettant en interaction causale un stimulus et une réaction (soient : de l'énoncé du locuteur et de sa réception par l'interlocuteur)

- *Condition nécessaire et suffisante de la communication*. Critère unique de pertinence au niveau phonique : être capable de distinguer chaque phonème de tous les autres phonèmes d'un même système – *i.e.*, absence de pertinence de la prise en compte des zones de dispersion des phonèmes.

► Le distributionnalisme. Focalisation sur l'élaboration d'une méthode de segmentation des unités linguistiques discrètes : privilège de l'étude de la distribution des phonèmes par rapport à celle de leur fonction distinctive (établie, *via* le test de la commutation, par recours au sens).

1.4. L'École anglaise de phonétique

1.4.1. Conception distributionnelle du phonème.

Un phonème est une groupe de sons apparentés d'une langue donnée et qui sont utilisés dans la chaîne parlée de telle façon qu'aucun d'entre eux n'apparaît *dans une position* qu'un autre peut occuper.

(Jones, 1919 – *je souligne*)

- *Objet et méthode*. Conception du phonème comme une réalité mentale : recours à l'intuition et au sentiment linguistique

► Conception physicaliste du phonème. Focalisation sur l'étude de la *nature* du phonème : obtention de définition physique du phonème (déterminer ce que les phonèmes sont)

- *Anti-fonctionnalisme*. Rejet du traitement des phonèmes par référence à leur fonction en termes de signification
- *Problème*. Perspective phonologique : montrer que les phonèmes ne sont que ce qu'ils font – *versus* Hypostase des phonèmes (Jones)

Travaux Dirigés

Objectif : *L'objectif de cette activité est d'amener les étudiants à acquérir une compréhension approfondie de l'histoire de la phonologie, dans le but de renforcer leurs connaissances dans ce domaine.*

- 1- Quand et comment la phonologie est-elle née?
- 2- Qui sont les principaux contributeurs à l'histoire de la phonologie?
- 3- Comment la phonologie a-t-elle évolué au fil du temps?

Cours n° 2

Unité d'enseignement : fondamentale 2

Matière : Phonétique corrective et articulatoire 3

L'intitulé du cours : phonologie et phonétique (définition et comparaison)

Niveau : 2^{ème} année LMD

Durée : 1H30

Les objectifs du cours

- *Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants universitaires de comprendre les différences entre la phonologie et la phonétique et comment ces deux domaines sont liés et également les aider à mieux comprendre les concepts en les mettant en contexte*

Le contenu du cours

1. Définition de la phonologie

C'est la branche des sciences du langage qui étudie les sons du point de vue fonctionnel, c'est-à-dire en tant qu'ils fonctionnent dans une langue, s'opposant et contrastant ainsi avec d'autres sons. Les sons sont considérés en tant que faisant partie d'une structure.

Selon le dictionnaire CNRTL la phonologie est une « Science de la face fonctionnelle des sons du langage humain, la phonologie étudie le rôle que jouent les éléments phoniques de la chaîne parlée dans la communication. Elle s'oppose en cela à la «phonétique», qui étudie les mêmes éléments phoniques, indépendamment de leur fonction linguistique »

La phonologie étudie donc comment sont agencés les sons d'une langue pour former des énoncés. Ce système de sons produit des significations. La phonologie est propre à une langue donnée.

2. Définition de la phonétique

Etymologiquement, le terme de phonétique est d'origine grecque, il dérive de «*phônétikos, dont l'élément phône signifie son.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1661).

La phonétique étudie les caractéristiques physiques (articulatoires, acoustiques, ...) des sons. Elle se concentre sur les sons en eux-mêmes, en dehors de leur interaction mutuelle. Les sons sont appréhendés en tant qu'entités physiologiques. La phonétique établit une représentation écrite des phonèmes. L'alphabet phonétique international (API) constitue un instrument universel pour transcrire les phonèmes de toutes les langues.

3. Comparaison entre phonologie et phonétique

| Phonétique | Phonologie |
|--|--|
| But : décrire toutes leurs caractéristiques : acoustiques, articulatoires, perceptives | But : interpréter et rendre compte de l'utilisation des sons par l'humain pour communiquer |
| Prise en compte de toutes les différences phoniques | Mise en relief des traits phoniques à valeur distinctives : critère de pertinence |
| Science des sons concrets | Sciences des sons immatériels |
| Etude des sons de parole sans tenir forcément compte de leur appartenance à une langue | Etude des sons selon la fonction (distinctive) qu'ils remplissent dans une langue déterminée |
| Etude du signifiant | Etude du signifiant en relation avec le signifié en vue de l'intercompréhension |
| étude physique des sons | étude fonctionnelle des sons |

Le but premier dans une analyse phonologique est d'identifier les sons qui créent des distinctions de sens. Pour ce faire, il faut mettre en relation la forme et le signifié des formes. En d'autres mots, nous cherchons à déterminer si les différences sémantiques sont causées par des différences phonétiques. Par exemple, en français, nous pouvons mettre en opposition les formes « pont » et « bon ». Nous savons que les deux mots ont une

définition différente et que leur transcription phonétique diffère par un seul son (un [p] et un [b] respectivement) :

Pont/pɔ̃/

Bon/bõ/

En conséquence, nous pouvons affirmer que ces deux sons, [p] et un [b], sont des *phonèmes distincts*. Nous appelons une *paire minimale*, une paire de mots dont le signifiant ne diffère que par un phonème, et le signifié est différent.

Le procédé par lequel nous pouvons trouver des paires minimales implique une substitution de sons ([p] et [b] par exemple suivi de "-ont") dans un même environnement. Ce procédé s'appelle la commutation. Le phonème sera donc défini comme étant une unité minimale distinctive.

Travaux Dirigés

Objectif : *L'objectif est donc de fournir aux étudiants une base solide en phonologie pour qu'ils puissent distinguer clairement cette discipline de la phonétique et maîtriser le champ d'étude propre à chacune.*

- 1- Quel est l'objet d'étude de la phonologie? Sur quels éléments porte son analyse?
- 2- Qu'est-ce que la phonologie et en quoi diffère-t-elle de la phonétique?
- 3- Quelles sont les différences entre l'étude phonétique et l'étude phonologique des sons du langage ?

Cours n° 3

Unité d'enseignement : fondamentale 2

Matière : Phonétique corrective et articulatoire 3

L'intitulé du cours : Analyse phonologique

Niveau : 2^{ème} année LMD

Durée : 1H30

Les objectifs du cours

- *Ce cours vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des concepts et des méthodes de l'analyse phonologique.*
- *Les étudiants apprendront à identifier et à analyser les sons et les structures sonores des langues, ainsi qu'à appliquer ces compétences à des problèmes concrets en linguistique.*
- *À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de mener des recherches indépendantes en phonologie et de contribuer à l'avancement de la discipline*

Le contenu du cours

1. Définition du phonème

Un phonème est une unité distinctive d'un système phonologique qui permet de distinguer les mots d'une langue. Il s'agit d'une abstraction qui regroupe des sons différents mais qui ont une fonction similaire dans la langue. Par exemple, en français, les sons /p/ et /b/ sont deux phones différents mais ils sont regroupés dans le même phonème car ils ont une fonction similaire : ils permettent de distinguer des mots comme "père" et "belle". Il est noté entre barres obliques « // ».

1.2. Les fonctions du phonème

Les phonèmes sont les unités de base des sons de la parole dans une langue donnée. Ils jouent plusieurs rôles importants dans la communication linguistique. Voici quelques-unes des fonctions des phonèmes :

1.2.1. La fonction distinctive ou oppositive : Un phonème est une unité distinctive de prononciation dans une langue. Deux sons sont des phonèmes si, dans un mot, la substitution de l'un par l'autre entraîne un changement de sens. Par exemple, dans les mots « chat » et « rat », le son « ch » est le phonème /ʃ/ et

le son « r » est le phonème /ʀ/. La fonction distinctive ou oppositive est la fonction phonologique essentielle du phonème. Elle assure son existence en tant qu'unité distinctive et permet à deux unités significatives de se différencier l'une de l'autre. Cette fonction concerne l'axe paradigmatique (l'axe des choix).

1.2.2. La fonction contrastive : c'est une fonction secondaire du phonème. Elle marque les rapports qui s'établissent entre les unités, en l'occurrence les rapports entre voyelles et consonnes. Cette fonction concerne l'axe syntagmatique (l'axe des combinaisons).

1.2.3. La fonction expressive ou emphatique : La fonction expressive ou emphatique est une fonction secondaire du phonème. Elle permet d'exprimer des sentiments ou des émotions. Par exemple, le phonème /a/ peut être utilisé pour exprimer la douleur ou la surprise.

1.3. Les étapes de l'analyse phonologique

La reconnaissance des phonèmes est une étape cruciale en phonologie, appelée analyse phonémique. Elle vise à déterminer les unités sonores distinctives d'une langue en créant des paires minimales strictes. Ces paires consistent en des mots qui diffèrent uniquement par un seul son, ce qui permet d'identifier ce son comme un phonème.

1.3.1. La segmentation

Elle consiste à découper un énoncé en unités sonores (phonèmes) qui ont un sens. *Par exemple*, le mot "chat" se segmente en /ʃ/, /a/ et /t/.

La segmentation est une procédure consistant à segmenter l'énoncé, c'est-à-dire à le diviser en morphèmes, qui seront à leur tour segmentés en unités constituantes, les phonèmes. Cette opération précise la classification des unités selon les rapports syntagmatiques qu'elles entretiennent. La segmentation est indissociable de la commutation.

1.3.2. La permutation

Elle consiste à intervertir deux phonèmes de la chaîne parlée sur l'axe syntagmatique pour former un nouveau mot. *Par exemple*, si on remplace le /ʃ/ de "chat" par /r/, on obtient "rat".

1.3.3. La commutation

Elle consiste à identifier les paires minimales, c'est-à-dire les mots qui se distinguent par un seul phonème. Par exemple, "chat" et "rat" sont une paire minimale car ils diffèrent par le premier phonème. Selon Martin, elle est « *mise en correspondance d'unités ou de combinaisons d'unités, ou mieux, de la substitution d'un élément par un autre, entraînant la réalisation d'unités significatives distinctives.* » (Martin 1983:55).

2. Les traits distinctifs

« *En phonologie, les traits distinctifs appelés aussi traits pertinents constituent les composantes phoniques minimales à valeur distinctive, ou unités distinctives simultanée dans lesquelles peut être analysé un phonème. Le phonème peut être défini comme un faisceau de traits distinctifs* ». (Jean Dubois, 1999 :489)

Lorsqu'on dit qu'un phonème est une unité distinctive minimale, ce n'est pas le phonème tout entier qui est distinctif, un phonème est composé d'un certain nombre de traits dont au moins un les distinguent : on l'appelle le trait distinctif. « *Ce n'est donc pas le phonème mais le trait qui constitue l'unité de base de la phonologie. Les traits pertinents sont tous binaires, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent prendre que deux valeurs distinctes représentées par les traits + et -* ». (Ibid, p.489)

Quand deux phonèmes s'opposent entre eux, il est possible d'identifier les traits distinctifs qui les opposent.

2.1. Les principaux traits articulatoires distinctifs des phonèmes vocaliques

2.1.1. L'antériorité ou la palatalité : le point d'articulation se focalise dans la partie avant ou antérieure de la bouche.

2.1.2. La postériorité ou la vélarité : le point d'articulation est localisé dans la partie arrière ou postérieure de la bouche.

2.1.3. le degré d'aperture : c'est l'écartement des mâchoires et l'espace entre les dents.

2.1.4. La labialité ou l'arrondissement : c'est la participation des lèvres avec leur projection en avant : la forme ronde/ o/.

2.1.5. La non-labialité ou l'écartement : les commissures des lèvres écartées, la forme ovale /i/.

2.1.6. L'oralité : présence des deux résonateurs : pharynx et cavité buccale.

2.1.7. La nasalité : l'ajout d'un troisième résonateur, la cavité nasale.

2.1.8. La tension ou force : manifestation d'une forte tension musculaire.

2.1.9. Relâchement : tension musculaire plus relâchée.

2.2. Les principaux traits articulatoires distinctifs des phonèmes consonantiques

2.2.1. L'occlusion : fermeture totale du canal buccal. On retrouve trois phases : une fermeture ou occlusion ; une tenue et une explosion.

2.2.2. La constriction : rétrécissement du canal buccal.

2.2.3. La latéralité : occlusion du canal buccal et sortie de l'air par les côtés latéraux.

2.2.4. La vibration : série d'occlusions très brèves, séparées par des éléments vocaliques que forme l'organe articulatoire de la langue ou la luvette.

2.2.5. La nasalité : l'air passe par les fosses nasales.

2.2.6. La labialité : articulation au niveau des lèvres.

2.2.7. La dentalité : articulation contre les dents ou plus précisément contre les alvéoles.

2.2.8. La palatalité : articulation contre la partie antérieure du palais.

2.2.9. La vélarité : articulation contre le palais mou ou voile du palais.

2.2.10. L'apicalité : articulation avec la pointe de la langue (Apex)

2.2.11. La dorsalité : articulation avec le dos de la langue.

2.2.12. L'uvularité : articulation contre la luvette avec sa vibration.

2.2.13. La sonorité : vibration des cordes vocales.

2.2.14. La surdité : absence de la vibration des cordes vocales.

3. Les traits non-distinctifs

Les traits phoniques dont la présence n'est pas nécessaire pour assurer au phonème sa fonction ont pris le nom de traits non-distinctifs. Ainsi, la vélarité du phonème / K / est non distinctive, car ce trait apparaît ou disparaît automatiquement selon le contexte. Suivi d'une voyelle antérieure, le / K / est normalement palatal, tandis que suivi d'une voyelle postérieure, le / K / présente sa variante vélaire (qui /Ki/ et cou / Ku /).

Ce qui n'a pas changé dans la spécification du phonème / K / c'est son caractère d'occlusif palatal, trait qui lui permet de maintenir sa fonction oppositive. De même, les différentes variantes libres du phonème / R / indiquent la présence de traits non-distinctifs à côté des traits pertinents.

Travaux Dirigés

Objectif : *L'objectif global de cette activité est de permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie des fonctions des phonèmes et de renforcer leurs compétences en analyse phonologique, cela contribuera également à améliorer leur compréhension de la phonologie.*

- 1- Pouvez-vous fournir trois exemples illustrant chacune des trois fonctions des phonèmes (fonction distinctive, fonction contrastive et fonction emphatique) ?
- 2- Faites l'analyse phonologique du mot "rage" ?
- 3- Quels phonèmes correspondent aux descriptions suivantes ?
 - a. Occlusive, orale, apico-alvéolaire, voisée.
 - b. Fricative, orale, labiodentale, voisée.
 - c. Occlusive, nasale, dorso-palatale, voisée.
 - d. Occlusive, orale, dorso-vélaire, sourde.
 - e. Fricative, orale, apico-alvéolaire, sonore.
 - f. Fricative, orale, dorso-uvulaire, voisée

Cours n° 4

Unité d'enseignement : fondamentale2

Matière : Phonétique corrective et articulatoire 3

L'intitulé du cours : Les variantes phonologiques

Niveau : 2ème année LMD

Les objectifs du cours

- *Ce cours vise à montrer aux étudiants comment identifier les variantes contextuelles ou libres des phonèmes, c'est-à-dire les différentes manières dont un même phonème peut être prononcé selon le contexte ou selon des facteurs comme l'origine, l'âge ou le style du locuteur.*

Le contenu du cours

1. Les variantes phonologiques

1.1. Les variantes libres

On qualifie de variation libre la situation où deux phonèmes coexistent au sein d'un même environnement phonématique, et où ils peuvent être interchangés sans altérer le sens du mot. Dans ce cas, on peut affirmer que ces deux phonèmes représentent des variations libres d'un unique phonème.

Ce premier modèle de variation est généralement du à deux facteurs :

1.1.1. Le facteur géographique (régional)

L'origine géographique des locuteurs exerce fréquemment une influence sur leurs choix linguistiques, notamment en ce qui concerne l'adoption d'une variante phonologique plutôt qu'une autre. Prenez par exemple le cas du français, où le phonème /R/ se réalise de deux manières distinctes selon les régions. On trouve d'une part le [r] vibrante dentale, dit « bourguignon », principalement utilisé dans le sud de la France, et d'autre part le [ʁ] fricative uvulaire, désigné comme « parisien » en raison de sa prévalence au sein de la communauté parisienne.

Dans cette illustration, on peut considérer que les formes [r] et [ʀ] représentent des variations régionales du même phonème, à savoir le phonème [R].

1.1.2. Le facteur social

Les caractéristiques socioéconomiques, l'identité, l'âge ou le sexe d'un locuteur ont une influence sur le choix d'une variante phonologique plutôt qu'une autre. En prenant l'exemple du phonème [R] et de sa variante [r] dans le contexte sociolinguistique algérien, certaines études démontrent que les femmes utilisent plus fréquemment la variante [R] que les hommes. Ces études mettent également en évidence le fait que l'utilisation du [R] est souvent associée à une certaine idée de prestige accordée à la langue française.

Un autre exemple concerne les travaux du sociolinguiste américain Labov, qui a montré dans une étude que la prononciation du phonème [r] varie en fonction de la classe sociale des locuteurs. Ainsi, ce phonème est généralement plus marqué chez les New-Yorkais issus de la classe aisée. En revanche, chez les classes moins aisées, l'accent mis sur la prononciation des [r] est souvent presque inexistant dans de nombreux cas.

1.2. Les variantes contextuelles

Les variantes contextuelles sont donc des allophones d'un même phonème. Lorsque les sons d'une langue se trouvent en contact dans la chaîne parlée, de nombreuses modifications peuvent se produire, dues à différents types d'interaction articulatoire. Comme plus fréquentes nous pouvons citer les chutes (ou élisions) de sons et les assimilations.

1.3. Les variantes combinatoires (en distribution complémentaire)

Dans certains cas, on ne peut pas opposer un son à un autre parce que les deux ne figurent jamais dans le même contexte. Prenez le cas du [ts] qu'on entend en français québécois devant des voyelles antérieures fermées ([tsir], [tsy]). Dans ce parler, là où on prononce [ts] on ne prononce jamais [t], et vice versa. Ces deux sons sont donc en *distribution complémentaire*. Là où on a la distribution complémentaire, on ne peut pas avoir de paire minimale, et par

conséquent on doit considérer les deux sons comme *variantes* d'un même phonème.

Un entourage phonétique différent peut avoir de l'influence sur les caractéristiques phonétiques d'un phonème : il faut toujours examiner tous les entourages possibles d'un son dont on veut établir la fonction phonologique.

En plus, nous remarquons que les deux sons : [ø] peuple et [œ] peuplé (on les appelle des "voyelles moyennes antérieures arrondies") ; elles n'ont jamais la même distribution, et ne peuvent pas être commutées dans le même entourage phonétique : le phonologue ne peut pas produire de paires minimales permettant d'opposer ces deux voyelles.

Les facteurs susceptibles de donner lieu à une distribution complémentaire sont:

1. les caractéristiques phonétiques des sons de l'entourage,
2. la structure syllabique (syllabe ouverte ou fermée),
3. la place dans le mot ou la syllabe (position initiale, médiane ou finale),
4. la place par rapport à l'accent de mot,...

2. La neutralisation

Dans d'autres cas, deux sons s'opposent dans un contexte, mais non pas dans un autre. Prenons les voyelles [e] et [ɛ]. On trouve les deux en syllabe ouverte: /se/ ~ /sɛ/ (*ses* ~ *sait*). Par contre, en syllabe fermée, on ne trouve que [ɛ]: /pɛR/. L'opposition /e/ ~ /ɛ/ existe donc en syllabe ouverte, mais elle est **neutralisée** en syllabe fermée.

Dans le domaine vocalique, le français est intéressant : c'est la distinction entre marée [maRe] et marais [maRɛ], ou entre été [ete] et étais [etɛ]. En position finale, les deux phonèmes /e/ et /ɛ/ ont une valeur distinctive.

3. Les rendements d'opposition

Le rendement d'un trait distinctif se mesure au nombre de paires minimales où il est présent. Plus il y a de paires minimales, plus le rendement est élevé. Par exemple, le trait de voisement est présent dans de nombreuses paires

opposant des phonèmes comme /p/ ~ /b/, /t/ ~ /d/, etc. Il a donc un rendement élevé. À l'inverse, le trait de nasalité est présent dans moins de paires minimales, son rendement est donc plus faible.

Le rendement s'applique aussi aux oppositions entre phonèmes. Une opposition risque de disparaître s'il y a très peu de paires minimales la mettant en jeu. C'est le cas pour l'opposition /a/-/ɑ/ présente dans peu de paires. Cette opposition tend donc à disparaître dans certaines variétés du français, remplacée par le seul phonème /a/.

Au-delà du rendement des oppositions, on peut également mesurer la fréquence des phonèmes individuels à partir de corpus oraux.

Travaux Dirigés

Objectif : *cette activité vise à amener les étudiants à améliorer leur prononciation en explorant les variantes de prononciation possibles, en comprenant les concepts de distribution complémentaire, de neutralisation des phonèmes et en illustrant comment des sons similaires peuvent être prononcés différemment en fonction du contexte phonétique.*

- 1- Prenez un mot arabe courant et répertoriez ses variantes libres de prononciation possibles. Pratiquez ensuite la prononciation de chaque variante du même mot.
- 2- Choisissez un son spécifique du français, par exemple /r/, et trouvez un mot contenant ce son prononcé de différentes manières. Pratiquez ensuite la prononciation de chaque variante.
- 3- Qu'est-ce qu'une variante en distribution complémentaire, donnez un exemple concret pour illustrer votre réponse ?
- 4- Quelle est la différence entre la prononciation des deux mots peu et peur ?
- 5- Dans quels contextes les phonèmes sont-ils neutralisés en français ?

Cours n° 5

Unité d'enseignement : fondamentale 2

Matière : Phonétique corrective et articulatoire 3

L'intitulé du cours : Les branches de la phonologie

Niveau : 2^{ème} année LMD

Les objectifs du cours

- *Fournir aux étudiants une compréhension approfondie de la phonématique, une branche de la phonologie qui étudie les unités sonores distinctives d'une langue.*
- *Les étudiants apprendront à identifier et à analyser les phonèmes d'une langue, ainsi qu'à comprendre comment ils sont utilisés pour distinguer les mots et les significations. À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de mener des recherches indépendantes en phonématique et de contribuer à l'avancement de la discipline*
- *Permettre aux étudiants d'explorer les différentes variations régionales de la prosodie française, en leur donnant une perspective plus large de la diversité linguistique et culturelle de la francophonie.*
- *Fournir une connaissance approfondie de la prosodie du français, ainsi que les compétences nécessaires pour utiliser ces éléments mélodiques et rythmiques dans leur propre expression orale*
- *Améliorer leur compétence en matière d'expression orale en français. En comprenant les nuances de la prosodie, ils seront capables d'adapter leur intonation et leur rythme pour mieux communiquer et transmettre des émotions.*

Le contenu du cours

1. Les branches de la phonologie

1. La phonématique

La phonologie comprend la phonématique, étude linguistique des unités de deuxième articulation -les phonèmes- dans le cadre de la langue, et la prosodie, examen des faits phoniques étrangers à la deuxième articulation –

intonation, accentuation, rythme, débit et pause.

Selon LEMELIN, la phonématique a pour objet les unités de la deuxième articulation du langage, qui sont de l'ordre de la langue et non du discours. Il affirme que "*ces unités sont des traits, qui sont des unités qui se distinguent selon le mode et le type d'articulation. Le phème est le trait (compact/diffus, grave/aigu, haut/bas, etc...) permettant de distinguer un phonème d'un autre phonème ; l'ensemble de phèmes définissant un phonème est le phème, qui est la "substance phonique" du phonème. Le phonème est la plus petite unité significative de la forme de l'expression.*"

En prenant l'exemple commode du français, nous nous proposons d'explicitier quelque peu les diverses étapes qui aboutissent à la présentation du système phonologique du français sous forme de tableau ; ces étapes sont, successivement : l'inventaire des phonèmes par commutation, la liste des oppositions entre phonèmes par familles (corrélation), la liste des traits distinctives, le classement des traits distinctives, le classement des phonèmes.

1.2. Le phonème consonantique

Dans le cas des phonèmes consonantiques, on a tendance à tester leur existence dans deux contextes distincts:

- En début de syllabe (c'est-à-dire, en **position initiale**)
- En fin de syllabe (c'est-à-dire en **position finale**).

Par exemple, en début de syllabe, on peut opposer des phonèmes du trait distinctif du voisement /p/, /g/, /ʒ/ respectivement aux phonèmes /b/, /k/, /ʃ/ en relevant des paires minimales. Ainsi, on a

/p^o/ ~ /b^o/ (*peau* ~ *beau*),

/g^u/ ~ /k^u/ (*cou* ~ *goût*),

/ʒa^R/ ~ /ʃa^R/ (*char* ~ *jarre*) et ainsi de suite.

En fin de syllabe, on peut procéder de façon analogue. Ainsi, toujours dans le cas de /p/ et /g/ on peut opposer /p^{œR}/ /b^{œR}/ (*peur* ~ *beurre*), /g^{εR}/ ~ /k^{εR}/ (*guerre* ~ *Caire*) et ainsi de suite.

La recherche des paires minimales est un art qui s'acquiert avec de l'expérience. Il y a cependant des outils qui rendent la tâche plus facile, notamment les dictionnaires. Pour la position initiale, un dictionnaire général est généralement suffisant.

Par contre, pour produire des paires minimales en position finale, il serait préférable de se référer à un **dictionnaire inverse**, dans lequel les mots sont classés en ordre alphabétique selon leur terminaison.

1.3. Les phonèmes vocaliques

Dans le cas des voyelles, on a tendance à opposer les phonèmes potentiels en syllabe ouverte et en syllabe fermée. Ainsi, en syllabe ouverte, on peut opposer /i/ ~ /e/ dans une paire minimale comme /si/ ~ /se/ (*si* ~ *ses*), /i/ ~ /u/ dans une paire comme /si/ ~ /su/ (*si* ~ *sous*) et ainsi de suite.

En syllabe fermée, on peut opposer / \tilde{e} / ~ / ϵ / dans une paire minimale comme /f \tilde{e} t/ ~ /f ϵ t/ (*feinte* ~ *faite*).

2. Prosodie de français (cours 5 suite)

Selon le dictionnaire le Larousse, la prosodie est "*étude de la forme et de la substance des éléments phoniques dont les limites ne coïncident pas avec celles du phonème, qu'elles soient inférieures (comme les mores) ou supérieures (comme la syllabe, le mot, le syntagme et la phrase). [Ainsi, les recherches sur l'accent et sur l'intonation ; l'étude du rythme, du débit et des pauses dans la parole]*".

Selon Bernard Laks : « *La prosodie est l'étude des phénomènes qui affectent les unités linguistiques au-delà du niveau segmental. Elle concerne donc les unités supérieures au phonème : syllabe, mot, syntagme et phrase. Elle s'intéresse aux variations de hauteur mélodique (F0), d'intensité et de durée qui caractérisent ces unités.* » (Bernard, L 2009).

Le rôle de la prosodie dans le système de la langue est plus ou moins contesté. La difficulté de prêter une fonction propre à la prosodie vient de la notion de continuité et donc de la difficulté de dégager des unités intonatives.

La conception de la prosodie qui a prévalu pendant longtemps dans la théorie linguistique est celle qui la considère comme un phénomène parallèle à la parole et extra linguistique. Parmi toutes les fonctions de la prosodie qui ont pu mettre à jour, la fonction syntaxique semble être la plus débattue actuellement.

2.1. L'accentuation

Si en tant qu'éléments phonétiques isolés, les sons ne se distinguent entre eux que par le timbre, dans leur réalisation orale - mot au groupe de mots, ils se distinguent aussi par la *durée*, l'*intensité* et la *hauteur*. C'est ainsi que des syllabes de la chaîne parlée s'articulent avec un certain gonflement de la voix et sont, par rapport aux autres syllabes, plus longues, plus soutenues, plus graves au plus aigües. On parle d'*accents de durée*, d'*intensité* et de *hauteur*.

2.1.1. Accent final

En français, l'accent final se réfère à l'accent tonique qui se trouve sur la dernière syllabe d'un mot ou d'un groupe de mots. Prenons l'exemple du mot "télévision", où l'accent tonique est situé sur la dernière syllabe "sion" [televizjõ] (té-lé-vi-zion).

Il est important de faire la distinction entre l'accent final et l'accent émotionnel. L'accent émotionnel peut être placé sur n'importe quelle syllabe d'une phrase pour mettre en évidence un élément spécifique de l'énoncé.

En français, l'accent final ne peut jamais tomber sur une syllabe muette. Lorsque des raisons grammaticales exigent qu'il tombe sur une syllabe de cette nature, on modifie cette dernière de façon à ce qu'elle devienne sonore. Ex. : J'*appelle* pour j'*appele*; je *sème* pour je *seme*.

2.1.2. Accent d'insistance

Un autre phénomène dont il faut parler est celui de l'accent d'insistance, à valeur expressive, qui dans une langue à accent fixe comme le français peut toucher d'autres syllabes que la dernière ; c'est ce que l'on peut entendre dans des exclamations, comme *c'est horrible*, *c'est fantastique* accentué sur la première syllabe. On constate que l'accent d'insistance se trouve non pas à la fin d'un groupe rythmique, mais au début d'un mot. Le plus souvent, l'accent

d'insistance se marque par une montée de la fréquence de la voix, plutôt que par une durée supérieure.

2.2. L'intonation

La phrase comporte une partie ascendante, amenant au point le plus haut et une partie descendante terminant la phrase à un point un peu plus bas qu'elle n'a commencé le point le plus haut de l'intonation. Le sommet de la phrase avant la descente.

Selon Christian Baylon et Paul Fabre « *L'intonation est une variation de hauteur du ton laryngien qui porte sur une suite de mots et forme la courbe mélodique de la phrase. Les faits d'intonation renseignent, non sur l'identité des unités significantes, mais ne général, sur l'identité ce lui qui parle. Ils ont une fonction expressive* » (Christian Baylon, 2005 : 101)

2.3. Niveaux intonatifs du français

L'unité linguistique sur laquelle on travaille habituellement pour étudier l'intonation est la phrase. On distingue quatre niveaux intonatifs:

2.3.1. La phrase assertive: Elle énonce un fait, elle est marquée par un ton descendant qui termine la phrase.

Schéma intonatif : courbe mélodique ascendante puis descendante (la mélodie monte puis elle descend sur la dernière syllabe).

ex: Vous sortez avec nous.

_____ — — —

Vous sor-tez-avec-nous.


2.3.2. La phrase impérative: Elle exprime un ordre.(courbe descendante en général)

Schéma intonatif : la ligne mélodique descendante. ex: Descendez vite!

— —

— —
Des-cen-dez-vite!

2.3.3. La phrase interrogative : est (généralement) marquée par une montée de la voix (courbe mélodique ascendante) sur la dernière syllabe.



- *Phrase interrogative courte (forme affirmative):* courbe mélodique montante 

(Il est par-ti?)

- *Phrase interrogative avec mot interrogatif:* le sommet de hauteur se trouve sur le mots interrogatif.

 
où l'avez-vous vu?

- *Phrase interrogative avec inversion:* le sommet de hauteur se trouve à la fin de l'inversion.



 
Viennent-ils en bus?


2.3.4. Incise: C'est un groupe intercalé (une sorte de parenthèse pour préciser ou expliquer) à l'intérieur d'une phrase== Mélodie relativement plate.

— — — — —
2 Il vien- dra- j'imagine- après de- main
↑
Proposition incise

Exemple :

Soit la phrase: "Il est parti". Selon l'intonation adoptée par le locuteur, l'auditeur peut reconnaître une assertion ou une question(fonction distinctive).

 
Phrase assertive (Il est parti.)=la voix monte puis redescend sur la dernière syllabe.


Phrase interrogative (Il est parti?)=la voix ne cesse de monter et reste en

suspens.

Phrase impérative (Partez d'ici!)—la voix part d'assez haut et ne cesse de descendre.


En résumé, l'intonation est la mélodie de la phrase. Elle descend à la fin:

- du mot isolé
- des phrases déclaratives, impératives, exclamatives
- des questions d'information (*que, comment, pourquoi, quand, etc.*). L'intonation monte à la fin:
- des questions d'affirmation (*oui/non*)
- des phrases inachevées (dites d'implication).

2.4. Les fonctions de l'intonation

2.4.1. Fonction expressive

Cette fonction relève de tous les aspects « expressifs » de la langue-sentiments, émotions...- en un mot tout ce qui « n'est pas dit » mais qui se manifeste par le ton, et le rythme. Elle exprime les sentiments (colère, joie, indignation, prière etc.) ; dans ce cas, c'est en général la forme de la courbe mélodique qui change. Ci-dessous figurent des exemples de deux phrases prononcées sur différentes intonations qui leur donnent une valeur différente :

Ex : Viens avec moi : Elle peut exprimer plusieurs sentiments (neutre, prière, invitation, order menaçant) 

Ex : Tu n'as pas acheté de chocolat ? : Elle peut exprimer une (question neutre, surprise, déception)

2.4.2. Fonction distinctive

La phrase suivante [tyvj dʁɑ], si elle transcrit bien tous les sons de la phrase « Tu viendras » est en fait ambiguë, car il est impossible de savoir s'il s'agit d'une constatation, d'un ordre ou d'une question. Et il manque « quelque

chose » à cette transcription qui permette de lever l'ambiguïté : c'est la notation des variations mélodiques.

Ex :

« C'est bien, Monsieur Dupont ! »

« C'est bien Monsieur Dupont ».

2.4.3. Fonction démarcative

C'est une fonction de nature syntaxique, qui délimite des groupes syntaxiques par un « accent ». Elle permet de trouver ou récupérer l'organisation sémantique d'un énoncé et, en conséquence, éliminer certaines ambiguïtés. En plus, les éléments phoniques et prosodiques aident à identifier les limites (début ou fin) des groupes rythmiques.

Ex : « *la belle ferme le voile* » qui a deux sens différents :

- *la belle* [sujet] *ferme* [verbe] *le voile* [complément] ou;

- *la belle* [adjectif] *ferme* [sujet] *le voile* [verbe].

2.4.4. L'intonation implicative

On utilise l'intonation implicative pour suggérer quelque chose sans le dire expressément. Elle est le plus souvent marquée par une variation de hauteur sur un élément de la courbe (et non pas l'ensemble de la courbe).

Les nuances qui peuvent être exprimées sont très nombreuses et dépendent bien sûr aussi du contexte d'ensemble. Pour comprendre une implication, il faut aussi connaître le monde auquel elle se rapporte et toute sorte de présupposés.

Quelques exemples d'intonation implicative avec la phrase. Je n'ai pas encore terminé :

- Laissez-moi parler, si vous êtes poli. »

- Malheureusement, je n'ai pas réussi à terminer. »

- Il y a encore bien du travail, je le crains.

- Cela prendra le temps qu'il faudra, vous n'avez qu'à attendre ! »

- C'est plus difficile que je ne pensais. »

3. Le rythme

A la distribution de l'accent, se trouve ainsi liée la notion de rythme qui se réalise par l'accentuation et les pauses.

Dans « *cette fillette est amusante* », nous sentons que nous pouvons nous arrêter après « *fillette* »; mais comme nous ne le faisons pas dans un débit normal de conversation, nous dirons que cette pause virtuelle.

Un groupe rythmique est donc un mot phonique caractérisé phonétiquement par un accent portant sur la dernière syllabe et suivi d'une pause virtuelle.

Le deuxième mot phonique est marqué par une pause accent sur (-*ante*) mais est suivi d'une pause effectivement réalisée : nous avons là la marque qu'un groupe de souffle se termine.

- La phrase est donc un groupe de souffle.
- Nous pouvons dire que le rythme est, pour une langue, la répartition spécifique des accents, des variations de hauteur (l'intonation), des divisions et des durées syllabiques.

4. Le débit

Le débit, qui représente la vitesse à laquelle on parle, est mesuré en mots prononcés par minute. Ce débit peut varier, et cette variation peut influencer la taille et le nombre de groupes rythmiques. Cependant, il est important de noter que plus le débit est rapide, plus il devient difficile pour l'auditeur de comprendre et de suivre le locuteur. Pour une compréhension optimale, le débit d'un locuteur doit se situer entre 110 et 210 mots par minute.

5. La pause

La pause est un élément clé de la parole, faisant partie intégrante de sa structure rythmique et étroitement liée au débit. Bien que la distinction entre ces éléments puisse être considérée comme artificielle, elle est nécessaire pour les besoins de la démonstration. Le locuteur utilise des pauses pour respirer, chercher ses mots, planifier son message, structurer son énoncé, mettre en avant ses idées et partager son temps avec son interlocuteur.

6. L'élision

L'élision est la suppression de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet. L'apostrophe (') est le signe graphique de l'élision en français. Par exemple, "le ami" devient "l'ami". Les mots concernés par l'élision sont "de ce, ne, je, le, me, te se, que, la". Ces mots deviennent "c', n', j', l', m', t', s', qu', l'" quand le mot suivant commence par une voyelle. Le but de l'élision est de simplifier la prononciation.

7. Les réactions phonologiques sur la chaîne parlée

7.1. L'enchaînement

L'enchaînement phonétique en français est le passage, dans la première syllabe du mot suivant, d'une consonne finale toujours prononcée quand ce mot est prononcé seul. Il y en a deux types

7.1.1. Enchaînement consonantique

L'enchaînement consonantique est une règle de prononciation en français selon laquelle la consonne finale d'un mot se lie à la voyelle initiale du mot suivant. Par exemple, dans la phrase « elle habite en ville », il y a deux cas d'enchaînement consonantique possibles : « elle_habite », où le son final de « elle » (/ɛl/) se lie au son initial de « habite » (/a bit/).

7.1.2. Enchaînement vocalique

On parle d'un enchaînement vocalique si un mot se termine par une voyelle et que le mot suivant commence également par une voyelle, les deux voyelles successives forment deux syllabes et la continuité vocale relie la dernière voyelle du premier mot à la première voyelle du mot suivant. Ce lien vocal permet aux mots d'être enchaînés dans un même souffle, sans interruption de voix, tout en préservant la structure syllabique d'origine. Cette liaison naturelle entre les mots est connue sous le nom d'enchaînement vocalique. Exemple : *J'ai eu un billet.*

7.2. Liaison

La liaison en français est la prononciation d'une consonne finale qui n'est pas prononcée lorsque le mot est isolé, mais qui se fait entendre lorsque le mot

suisant commence par une voyelle ou un h muet. Par exemple, entre le déterminant les [le] et le nom enfants [ãfã], on fait la liaison en prononçant un [z] : les enfants [lezãfã].

7.3. Les types de liaison

7.3.1. Liaison obligatoire

Elle se fait entre un déterminant et un nom, entre un adjectif et un nom, entre un pronom personnel et un verbe, après les prépositions et les adverbes, etc. Exemples : mes amis [mezami], petit arbre [pətitãrbɛ], nous avons [nuzavõ], en avril [ãnavril], très intéressant [tɛzẽtɛkəsã].

7.3.2. Liaison interdite

Elle se fait après un substantif, entre un nom et un verbe, entre un nom et un adjectif placé après le nom, après les interrogatifs quand, combien, comment, etc. Exemples : le poisson est bon [lə pwasõ ε bõ], les étudiants écoutent [le zetydjã ekut], un citron acide [õ sitrõ asid], quand allez-vous ? [kã ale vu].

7.3.3. Liaison facultative

Elle se fait à l'intérieur d'un groupe de sens, d'un groupe nominal, d'un groupe verbal ou d'un groupe prépositionnel. Elles sont plus fréquentes dans un registre soutenu ou dans une situation formelle. *Exemples* : un ancien avocat [ãnãsjãnãvøkã], il faut y aller [il fotjale], je vais à Paris [zə veza paɾi].

Travaux Dirigés

Il est à savoir qu'au sein du module d'oral, nous accordons une importance particulière aux activités relatives à la prosodie du français. Comme vous le savez, la prosodie regroupe des éléments importants tels que l'accentuation, l'intonation et le rythme. Or, la maîtrise de ces aspects prosodiques est essentielle pour s'exprimer de manière fluide et compréhensible à l'oral. C'est pourquoi je me suis mis d'accord avec l'enseignant responsable du module d'oral pour mettre en place des séances pratiques au laboratoire de langues. L'objectif sera d'initier les étudiants aux spécificités de la prosodie française à travers des

exercices axés sur la prononciation, l'intonation, le débit et les pauses. Ces séances leur permettront de travailler ces aspects de manière ludique et concrète, dans le but d'améliorer leur aisance et leur compréhension à l'oral.

Objectif : *Ces activités ont pour but, d'abord, d'aider les étudiants à développer leurs compétences en phonologie en identifiant des paires minimales, ce qui est essentiel pour comprendre comment les phonèmes affectent la signification des mots dans une langue donnée. Elle encourage la discrimination auditive et la compréhension des règles phonologiques qui régissent la langue, ce qui est particulièrement utile pour les apprenants et les étudiants en linguistique.*

En plus, leur permettre de comprendre et d'appliquer les règles de liaison en français. Enfin, de les sensibiliser au phénomène de l'enchaînement phonétique particulier au français et de les exercer à sa mise en pratique pour renforcer leur fluidité de langage à l'oral.

1- Trouvez deux paires minimales en position initiale pour chacun des couples de phonèmes suivants : /d/-/t/, /s/-/z/, /v/-/f/, /g/-/k/.

2- Trouvez deux paires minimales en position finale pour chacun des couples de phonèmes suivants : /d/-/t/, /s/-/z/, /ʃ/-/ʒ/.

3- Trouvez deux paires minimales en syllable ouverte pour chacun des couples de phonèmes suivants: /i/-/e/, /e/-/ɛ/, /ē/-/ā/

4- Trouvez deux paires minimales en syllable fermée pour chacun des couples de phonèmes suivants: /ē/-/ā/, /ē/-/ɛ/, /i/-/y/.

5- Dans les expressions suivantes, marquez toutes les liaisons obligatoires, interdites et facultatives. Ensuite, transcrivez les expressions à l'aide de symboles phonétiques.

a- Un ami sincère

b- Des héros

c- Comprend-il ?

d- Moulins à vent

e- le premier hotel

f- Un petit oiseau enchanté

g- Un petit oiseau adorable

6- Écrivez la prononciation de ces liaisons: **z, t, n, r, p** (mettez un "0" s'il n'y en a pas)

a- Paris / est / une ville magnifique.

b- J'ai deux / euros dans ma poche.

c- Pour la soupe, il me faut / une carotte et / une pomme de terre.

e- Un / avion va plus vite qu'un / hélicoptère.

f- Les / ordinateurs / ont parfois des virus.

g- Chez / eux, c'est trop / agité.

h- L'éléphant / est / un grand / animal.

i- Il y a une belle vue depuis le dernier / étage de cet / immeuble.

7- Marquez les liaisons interdites. Ecoutez pour vérifier, puis répétez.

a- un bien // immobilier

h- A-t-on // essayé ?

b- un enfant // adorable

i- j'en ai un // aussi

c- l'étudiant // est arrivé

j- Quelqu'un // a-t-il quelque chose à dire

d- les voisins // ont appelé.

K- Combien // en veux-tu ?

e- le chien aboie

l- des // haricots

•g- Ont-elles // appelé ?

m- cent // onze [sã.õz]

8- Ecoutez puis dites quelles est la consonne d'enchaînement entendu.

a- Un groupe important

g- Des griffes acérées

b- Un homme étranger

h- A vive allure

c- Une page écomée

i- Un exercice à trous

d- Une ville inconnue

j- Une longue avenue

e- Ma sœur aînée

k- Une chose interdite

f- Une bonne entente

l- Une petite histoire.

9- Notez les enchaînements entendus, puis indiquez entre crochets la consonne

d'enchaînement.

- a- Une plainte a été déposée.
- b- L'enquête a été rapidement menée.
- c- La cour a jugé l'inculpé innocent.
- d- Les témoignages à décharge ont été nombreux.
- e- Un seul homme a été inculpé.
- g- Le procureur a requis une peine insuffisante.
- h- La victime a été entendue.
- i- La police a arrêté quatre hommes.
- j- Cet homme était inconnu des services de police.

Cours n°6

Unité d'enseignement : fondamentale 2

Matière : Phonétique corrective et articulatoire 3

L'intitulé du cours : phonèmes et variantes : L'assimilation phonétique

Niveau : 2^{ème} année LMD

Les objectifs du cours

- *D'améliorer la prononciation et la fluidité des étudiants dans la langue cible en les sensibilisant aux différents phénomènes d'assimilation phonétique ;*
- *Faire comprendre aux étudiants les mécanismes d'assimilation articulatoire : assimilation progressive (un son en influence un autre qui le suit) et régressive (un son en influence un autre qui le précède).*
- *Les aider à reconnaître les différents types d'assimilation : assimilation de lieu, de mode et de sonorité.*
- *Développer chez eux une plus grande aisance à l'oral grâce à une prononciation plus naturelle intégrant l'assimilation phonétique.*

Le contenu du cours

1. Introduction

Lorsque nous parlons, les sons de la parole ne sont pas produits de manière isolée. Chaque son est influencé par celui qui le précède et celui qui le suit, ce qui crée un phénomène appelé la coarticulation. Par conséquent, nous remarquons que la prononciation d'un son [k] suivi d'un [i], qui est une voyelle antérieure, se fait plus vers l'avant de la bouche que celle d'un [k] suivi d'un [u], qui est une voyelle très postérieure.

2. Définitions

- En phonétique, l'assimilation est un phénomène fréquent où un son, lorsqu'il est en contact avec un son voisin (dans un contexte donné), adopte une ou plusieurs caractéristiques de ce son, ce qui conduit à la réduction des différences entre les deux.
- Dans un sens général, l'assimilation fait référence aux divers types de modifications qu'un son peut subir lorsqu'il est influencé par un son

voisin : deux sons adjacents ont tendance à acquérir un ou plusieurs traits communs. Dans un sens plus précis, cela concerne les sons en contact immédiat.

2.1. L'assimilation consonantique

Quand deux consonnes se trouvent en contact, l'une d'elles communique à l'autre un de ses traits articulatoires, totalement ou partiellement. La plus faible est pour ainsi dire victime de la plus forte.

2.2. Les types d'assimilation consonantique

Il existe plusieurs catégorisations possibles, selon les critères pris en compte. La première catégorie est en rapport avec le changement du monde d'articulation affectant

la consonne assimilée. On distingue :

2.2.1. L'assimilation de voisement (ou de sonorité) : On parle de l'assimilation consonantique de sonorité, où une consonne voisée (sonore) assimile une consonne non voisée (sourde). Dans le mot "anecdote", le son [d], qui est une consonne voisée, est plus fort en position initiale de syllabe et impose sa sonorité à la consonne non voisée [k], qui est plus faible en position finale de syllabe. Le [k] se sonorise alors en [g], ce qui donne la prononciation : [anɛg-dɔt].

2.2.2. L'assimilation de dévoisement (ou de non sonorité) : Lorsqu'une consonne non voisée assimile une consonne voisée et lui impose son trait de non voisement, on dit que la consonne sourde assourdit la sonore. Un exemple courant illustrant ce phénomène est le mot "absent". Dans ce mot, la consonne voisée /b/ est suivie de la consonne non voisée /s/. La présence de la consonne non voisée /s/ influence la prononciation de la consonne voisée /b/, en la rendant non voisée également. Ainsi, la prononciation de "absent" est [apsã], où le /b/ devient une consonne non voisée /p/ sous l'influence de la consonne sourde /s/. Cela montre comment les sons peuvent se modifier mutuellement dans une séquence de consonnes.

2.2.3. L'assimilation de nasalisation (ou de nasalité) : Il s'agit de transmettre le trait de nasalité d'une consonne nasale à une consonne orale. Par exemple,

dans le mot "maintenant" prononcé [mɛ̃nɑ̃], la disparition du [ə] a entraîné le contact de deux consonnes : la consonne occlusive sourde [t] s'est assimilée en une consonne sonore [d] sous l'influence de la consonne occlusive sonore [n]. Cela représente une première assimilation en termes de voix. Ensuite, cette assimilation s'est poursuivie, transformant [d] en [n], car il se trouve entre une voyelle nasale précédente et une consonne nasale suivante. Finalement, les deux [n] se sont réduits à un seul.

Il y a une autre catégorisation concernant la position de la consonne assimilée par rapport à la consonne assimilante. On distingue :

- a) **L'assimilation régressive (ou anticipatrice)** : désigne la modification d'un son sous l'influence de celui qui le suit, ex : médecin [mɛtsɛ̃], le [d] s'est transformé en [t] sous l'influence du son qui suit :[s].
- b) **L'assimilation progressive** : (ou retardée) désigne la modification d'un son par celui qui le précède (cas rare en français). Exemple de « cheval » [ʃfal]
- c) **L'assimilation rétro-progressive** : peut survenir dans le cas de la succession de trois consonnes, celle du milieu modifie celle qui la précède et celle qui la suit (ex : chartre) ou bien, celle du milieu est influencée par celle qui la précède et celle qui la suit, on parle dans ce cas d'une assimilation double. Exemple dans le mot « maintenant » expliqué plus haut

Enfin, selon le degré d'assimilation, on distingue :

- a) **L'assimilation totale** : dans ce cas, la consonne assimilée perd totalement son trait distinctif et épouse entièrement les traits du son contigu. Exemple de « absent »
- b) **L'assimilation partielle** : Dans un parler lent, il arrive que le second trait articulatoire en cause, ici l'intensité, se manifeste. Ainsi, on peut entendre [mɛdsɛ̃] avec un [d] dévoisé mais qui a gardé son intensité faible de consonne *douce*.

Mais, il existe aussi des cas de sonorité partielle qui sont dus à une contrainte physiologique, comme pour la consonne [R] qui est une sonore et qui perd de l'intensité de son trait de voisement en entrant en contact avec une consonne sourde. Exemple dans « cri ». Dans ce cas, pour noter le changement, on fait

appel à un signe diacritique que l'on met au-dessous du son assimilé : [̥] pour un voisement et [̜] pour un dévoisement partiel.

2.3. L'assimilation vocalique

Elle est appelée également harmonisation ou dilatation vocalique, c'est une assimilation entre deux voyelles à distance. Elle se réalise entre deux voyelles séparées par d'autres sons ce qui engendre une modification de timbre.

❖ Exemple « beaucoup » [boku] assimilé [buku]

[o] est assimilé en [u] c'est une assimilation partielle vocalique régressive

❖ « définition »: [definisjõ] assimilé [defenisjõ]

[e] première voyelle assimile la deuxième voyelle [i] ; c'est une assimilation partielle vocalique progressive

Remarques

- Certaines consonnes dans le système phonologique du français sont plus fortes que

d'autres et vont avoir tendance à assimiler celles-ci qui sont dites consonnes faibles.

- Dans le système consonantique du français **les consonnes faibles** sont le [v],[ʒ],

[z],[ʁ].

- Une consonne sonore influence toujours sa consonne sourde correspondante, et vice

versa.

□□ Les occlusives [p t k b d g] sont plus fortes que les constrictives [f s ʃ v z ʒ l ʁ].

- Les sourdes [p t k f s ʃ] sont plus fortes que les sonores correspondantes [b d g v z ʒ] et que les nasales.

Travaux dirigés

Objectif : *l'objectif de ces activités vise à aider les étudiants à développer une compréhension approfondie des phénomènes d'assimilation et de ses différents types en mettant l'accent sur la manière dont les sons de la parole se modifient en contexte.*

- 1- Quelle est la différence entre l'assimilation consonantique et l'assimilation vocalique. ?
- 2- Citez les trois types d'assimilation en fonction du trait assimilé (modifié).
- 3- Expliquez les assimilations possibles dans la phrase suivante présentée en API

[kʁwakilɑ̃ apse] pour : « je crois qu'il a un abcès»

- 4- Analysez le type d'assimilation dans l'exemple suivant :
 - Une fausse dent.
- 5- Transcrivez phonétiquement la phrase suivante, puis analysez le type d'assimilation obtenu.
 - Un agent de change.
- 6- Analysez le type d'assimilation dans le mot suivant : cheval.
- 7- Transcrivez phonétiquement la phrase suivante, puis analysez le type d'assimilation
 - Ils sont tous debout
- 8- Analysez le mot suivant « Subsister » en montrant comment s'opère l'assimilation progressive.

Avant assimilation [.....] Après assimilation Subsister [... ..]

[...] : consonne sonore.

[.....] : consonne sourde.

Sub→sister ([b] assimile [s])

[z] : consonne sonore.

Résultat : [s y b z i s t e] → Assimilation partielle progressive de voisement.

SEMESTRE 4

La correction phonétique

Cours n°7

Unité d'enseignement : fondamentale 2

Module : Phonétique corrective et articulatoire 4

L'intitulé du cours : La phonétique corrective

Niveau : 2^{ème} année LMD

Les objectifs du cours

- L'objectif principal de ce cours est de sensibiliser les étudiants à l'importance de la phonétique corrective dans l'apprentissage d'une langue étrangère. La phonétique corrective a pour but d'identifier et de corriger les erreurs de prononciation d'un locuteur non natif afin de le rapprocher le plus possible d'une prononciation native.

Le contenu du cours

La phonétique a souvent été perçue comme une discipline aride, en raison de son assimilation, tantôt à l'étude philologique des textes anciens, tantôt aux recherches des acousticiens de la parole. Pourtant, elle est intrinsèquement liée à l'apprentissage de la prononciation, qui doit être intégré à l'enseignement quotidien du français. Cela se manifeste sous deux aspects : la compréhension auditive et l'expression orale.

En ce qui concerne la compréhension auditive, il est primordial d'enseigner la prononciation avec rigueur. L'enseignant s'efforce constamment de proposer des dictées et des exercices de compréhension.

Quant à l'expression orale, l'identification auditive des sons serait d'une utilité limitée si l'on n'apprenait pas simultanément à les ressentir soi-même sur le plan musical. Les exercices de prononciation et l'explication des mécanismes phonétiques contribuent à acquérir le sens auditif approprié dans une langue étrangère.

Cependant, il ne suffit pas de reconnaître et de reproduire des sons isolés. Chaque langue utilise en effet un petit matériel sonore qui est relativement facile à apprendre, mais les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit d'utiliser ce matériel

sonore conformément à des habitudes articulatoires rythmiques, mélodiques et linguistiques spécifiques.

1. La place de la phonétique corrective dans la didactique des langues

La phonétique corrective joue un rôle important dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). Elle permet aux apprenants d'améliorer leur prononciation en se rapprochant d'une prononciation native.

Comme le souligne Martin (1996, p.23), "*la phonétique corrective aide l'apprenant à percevoir et à reproduire les sons spécifiques à la langue cible avec le plus d'exactitude possible*". En aidant les apprenants à discerner les différences subtiles de prononciation, la phonétique corrective leur permet de mieux comprendre les natifs et d'être mieux compris par eux (Gillet, 2003).

Ainsi, comme le résume Labeau (2009, p. 12): "*La phonétique corrective devrait occuper une place centrale dans l'enseignement du FLE car elle constitue un des fondements de la compétence de communication*". Elle permet aux apprenants d'améliorer un des aspects fondamentaux de la maîtrise d'une langue étrangère : une prononciation claire et intelligible.

2. Définition de la phonétique corrective par paliers successifs

On peut concevoir la phonétique corrective de manière restreinte ou élargie, en la définissant progressivement de façon plus souple à travers plusieurs paliers.

2.1. Premier palier : phonétique corrective appliquée aux phonèmes

La phonétique corrective vise en principe à remédier aux prononciations erronées des sons, voyelles et consonnes, dans une langue étrangère. Telle est souvent la conception intuitive des enseignants et apprenants.

C'est cette approche qui a prévalu dans la conception de la majorité des manuels de phonétique disponibles sur le marché des langues, ainsi que des ressources en ligne pour l'enseignement du français. Certaines de ces ressources

se veulent généralistes, d'autres ciblent des publics spécifiques selon leur langue maternelle.

Traditionnellement, des groupes de sons posant problème sont étudiés, comme [i], [y] et [u] ou [p], [b] et [v], etc., avec des exercices visant à aider les apprenants à s'approprier progressivement ces sons.

Dans ces ressources, l'attention porte parfois exclusivement sur les voyelles et consonnes. Certaines publications proposent également des activités sur le rythme et l'intonation : soit de manière indépendante, soit intégrées aux séquences portant sur la correction des sons.

2.2. Deuxième palier : phonétique corrective incluant la prosodie

Le praticien de phonétique corrective ne se contente pas de corriger les erreurs de prononciation des voyelles et des consonnes, il propose aussi des exercices sur la prosodie, c'est-à-dire sur la façon dont le rythme et l'intonation modulent le sens des énoncés. La prosodie peut être vue comme la forme sonore globale qui rassemble des séquences de voyelles et de consonnes selon des principes qui varient d'une langue à l'autre. Dans le contexte de cette présentation, il faut garder à l'esprit deux éléments essentiels.

Le rythme est un aspect très complexe de la parole. Il faut savoir que les groupes rythmiques déterminent la mélodie des phrases. Le rythme est donc fondamental pour parler. On peut le montrer facilement en français avec des exemples de séquences sonores sans contexte qui ont le même contenu vocalique et consonantique mais qui changent complètement de sens selon la façon dont on les découpe en groupes rythmiques.

Exemple 1 : la suite sonore

[ilɛtɛnɔʁmɛmābɛt]

Cette suite sonore aura, selon la découpe rythmique,

- a) il est énorme et m'embête
- b) il est énormément bête
- c) il est ténor mais m'embête

L'intonation est la forme sonore globale qui résulte et qui se perçoit comme des variations de hauteur sur les syllabes d'une phrase. Comme on le voit avec les exemples ci-dessus, le rythme influe directement sur l'intonation. On peut donc dire que le rythme est le support de l'intonation ; le travail du rythme est essentiel en phonétique corrective. Cela permettra notamment d'améliorer la perception des variations intonatives.

L'intonation a un rôle important en phonétique corrective.

Exemple 2 : *Elle est belle la mariée.*

Il faut noter qu'il y a plusieurs façons d'exprimer beaucoup de nuances et sentiments allant de l'admiration amoureuse à l'incrédulité, au doute, à la méfiance, voire à l'ironie mordante où l'intonation dit exactement le contraire de ce que les mots signifient ! C'est ce qu'on peut démontrer précisément avec la suite sonore ci-dessus, l'intonation présente deux intérêts

Dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère Elle transmet des nuances qui peuvent totalement échapper à un non natif avec tous les problèmes d'incompréhension et de malentendu que cela peut causer. Une intonation ascendante peut être interprétée comme une simple question alors qu'elle exprime une nuance de doute, d'incrédulité, de surprise, de désaccord selon la position d'une pause possible, le rallongement d'une syllabe, le contraste de durée ou de hauteur entre deux syllabes, les accents employés, etc. ...

Elle ajoute une information supplémentaire au sens des mots et offre ainsi une marge de liberté au locuteur en lui permettant de nuancer et de préciser son discours.

2.3. Troisième palier : phonétique corrective et posturo-mimo-gestualité

Parler, c'est exprimer des idées en mettant en mouvement son corps. En écoutant autrui, on réagit par des gestes, postures et sons qui accompagnent ses propos. En ce sens, la parole elle-même est du mouvement : les sons que nous prononçons résultent de gestes complexes engageant tout le corps.

En phonétique corrective, deux notions du geste sont importantes :

- Au niveau technique, certains gestes facilitent la production de sons, de rythmes ou d'intonations.
- Au niveau culturel, des gestes accompagnent parfois le discours. En FLE, les « gestes emblématiques » ont été étudiés : ils accompagnent des expressions et peuvent se suffire à eux-mêmes. Mais ils n'ont pas toujours d'équivalent d'une culture à l'autre. Un enseignant de phonétique peut sensibiliser ses élèves à ces gestes culturellement signifiants.

La phonétique corrective se concentre souvent sur la zone larynx-fosses nasales, négligeant l'engagement corporel total requis pour produire des sons. Les orthophonistes et les professeurs de chant ou théâtre en sont conscients.

Les voyelles et consonnes formant des syllabes s'intègrent en réalité dans des mouvements rythmiques et intonatifs plus larges. Une montée de la voix s'accompagne généralement d'une élévation du buste, et inversement. Ceci vaut quel que soit la langue parlée.

Travaux dirigés

Objectif : *L'objectif de cette activité est d'amener les étudiants à réfléchir de manière approfondie aux différents aspects de la phonétique corrective et de la prosodie, dans le but d'améliorer leur propre prononciation du français mais aussi de développer leurs compétences à corriger des apprenants. Cela leur permet d'aborder la question sous différents angles pratiques et théoriques.*

- 1- Comment la phonétique corrective peut-elle contribuer à l'amélioration de la confiance en soi d'un apprenant algérien lorsqu'il parle français ?
- 2- Comment un apprenant algérien peut-il travailler sur la prononciation du "r" roulé en français par opposition au "r" guttural de l'arabe dialectal algérien ?
- 3- Dans quelle mesure la phonétique corrective est-elle essentielle à l'apprentissage d'une langue étrangère pour développer une bonne prononciation et favoriser la communication orale?

4- Dans quelle mesure la prosodie, c'est-à-dire l'intonation, l'accentuation et le rythme, peut-elle aider à corriger la prononciation d'un apprenant dont la langue maternelle n'est pas le français? Par exemple, pour quelqu'un dont la langue native ne fait pas la distinction entre les voyelles nasales /ã/ et /õ/, travailler sur la courbe intonative descendante sur /ã/ et montante sur /õ/ dans des phrases comme "enfant" versus "ont" peut-il l'aider à mieux percevoir et reproduire cette nuance?

5- Pouvez-vous analyser cette courte phrase en vous concentrant sur l'intonation utilisée et expliquer comment elle peut influencer le sens : "*Il est malin*"? En quoi l'intonation montante ou descendante peut changer la perception de cette phrase?

6- En quoi la gestualité peut-elle faciliter la prononciation de la voyelle [ø] ?

Cours n° 8

Unité d'enseignement : Fondamentale 2

Module : Phonétique correctrice et articulatoire 4

L'intitulé du cours : Les raisons d'une mauvaise prononciation en langue étrangère

Niveau : 2ème année LMD

Les objectifs du cours

- les étudiants universitaires à comprendre les raisons d'une mauvaise prononciation en français langue étrangère (FLE). Nous explorerons les causes communes de la mauvaise prononciation

- leur donner les outils nécessaires pour améliorer leur prononciation en français et ainsi mieux communiquer dans cette langue.

Le contenu du cours

1. Les raisons d'une mauvaise prononciation en langue étrangère

Beaucoup de personnes ont du mal à prononcer correctement quand elles parlent une langue étrangère. Ces problèmes phonétiques trahissent souvent leur origine linguistique.

Ces difficultés de prononciation sont normales. Les professeurs et les élèves peuvent se rassurer en sachant que les problèmes qu'ils ont pour produire les sons d'une langue étrangère (L2) sont naturels. Ils sont dus à plusieurs facteurs, dont l'un est basé sur l'hypothèse suivante : si on prononce mal les sons d'une langue étrangère, c'est qu'on ne les perçoit pas bien. C'est sur ce principe que se fonde la méthode verbo-tonale d'intégration phonétique (MVT).

1.1. L'oreille et la perception des sons

L'oreille humaine est capable de percevoir les sons dans une gamme de fréquences allant de 16 Hz à 16 000 Hz, bien que certaines personnes dotées d'une ouïe fine puissent entendre jusqu'à 20 000 Hz. Au-delà de 16 000 Hz, l'oreille ne perçoit pas les sons, appelés ultrasons, mais certains animaux peuvent

les capter. Les chiens et les chats peuvent entendre jusqu'à 35 000 Hz, tandis que les chauves-souris peuvent entendre jusqu'à 120 000 Hz.

En dessous de 16 Hz, l'oreille humaine ne perçoit pas les infrasons, mais ils peuvent être ressentis corporellement, ce qui peut être utile dans certaines rééducations orthophoniques.

La perception des fréquences audibles de 16 à 16 000 Hz est discontinue et varie d'un individu à l'autre. Chacun a sa propre audition, comme le montrent les tests réalisés à partir d'audiogrammes. Cependant, le cerveau effectue des ajustements et des sélections en permanence, ce qui permet généralement un fonctionnement auditif normal chez la plupart des personnes.

De manière générale, les sons de la parole se situent dans une plage de fréquences allant de 70 Hz à 8 000 Hz. Certains sons élémentaires peuvent être perçus aux alentours de 30 à 40 Hz. Les voyelles se trouvent dans une zone d'environ 250 Hz à 2 500 Hz, tandis que les consonnes se situent entre 1 000 et 8 000 Hz pour certaines d'entre elles.

L'intensité des sons, mesurée en décibels (dB), joue également un rôle important. Les sons de la parole ne sont pas perçus en dessous d'un certain seuil et peuvent causer une sensation d'inconfort lorsqu'ils dépassent un certain niveau sonore.

1.2. Raisons « individuelles » d'une mauvaise prononciation

La capacité à entendre varie d'une personne à l'autre, et cela peut affecter la prononciation d'une langue étrangère.

1.2.1. La fatigue auditive

La notion de " fatigue auditive" peut se définir comme "*la diminution passagère de la sensibilité de la fonction de l'audition sous l'influence d'une excitation sonore.*" (P, 1942, pp.7-8). Lorsque l'on se trouve dans un environnement bruyant, l'oreille devient moins sensible aux fréquences aiguës. Il devient donc crucial de veiller à ce que les cours de langue se déroulent dans des

conditions optimales : ils doivent être programmés à des horaires appropriés et avoir lieu dans des salles éloignées du bruit et dotées d'excellentes qualités acoustiques. C'est par exemple le cas des écoles de langues situées sur des boulevards animés dont les salles souffrent de nuisances sonores extérieures importantes.

1.2.2. La presbyacousie

La perte d'audition liée à l'âge, appelée *presbyacousie*, peut affecter la reconnaissance de certains sons. Il est donc avantageux d'apprendre une langue étrangère dès le plus jeune âge. Des ressources pédagogiques adaptées aux différentes tranches d'âge et une formation adéquate des enseignants sont nécessaires. Selon Etienne, S *"la presbyacousie est une affection auditive liée au vieillissement qui se traduit par une diminution progressive de l'audition. Cette perte auditive, généralement progressive, lente et irréversible, est causée par le vieillissement des cellules de l'oreille interne et du nerf auditif."* (Sandrine Etienne, 2011).

1.2.3. Le phénomène de surdit  phonologique

De plus, la raison principale d'une mauvaise prononciation dans une langue étrangère est une mauvaise perception des sons de cette langue. Le linguiste russe Polivanov E. a avancé dans ses travaux l'idée de "surdité phonologique", comme élément déterminant d'une prononciation défectueuse dans une langue étrangère. Selon lui, *"les phonèmes et les autres représentations phonologiques élémentaires de notre langue maternelle (par exemple les représentations d'accent en tant que non moins susceptibles, dans une langue donnée, de différencier les mots que les représentations de voyelles et de consonnes), se trouvent si étroitement liés avec notre activité perceptive que même en percevant des mots (ou phrases) d'une langue avec un système phonologique tout différent, nous sommes enclins à décomposer ces mots en des représentations phonologiques propres à notre langue maternelle."* (Polivanov E, 1931, pp. 79-96).

Cette prise de position de Polivanov permet de dire que notre perception de la langue étrangère est constamment influencée par les représentations phonologiques de notre langue maternelle. Lorsque nous entendons un mot dans une langue étrangère, nous avons tendance à le décomposer en phonèmes appartenant à notre langue maternelle, conformément aux règles de regroupement phonémique de cette langue. Cependant, la perception et la représentation phonologique d'un mot dans la langue maternelle et étrangère sont divergentes, non seulement quant à la qualité des phonèmes isolés, mais également quant au nombre de phonèmes contenus dans un mot donné. Quelques années plus tard, Troubetzkoy N.S. atteste ce concept de "*surdit  phonologique*" par sa fameuse m taphore du "*crible phonologique*".

1.2.4. La m taphore du crible phonologique

Il est couramment admis que les individus qui apprennent une nouvelle langue peuvent rencontrer des difficult s car ils peuvent confondre leur apprentissage ant rieur, c'est- -dire leur langue maternelle et peut- tre une ou deux autres langues en cours d'apprentissage. En termes de perception de la mati re phonique, la principale difficult    laquelle l'apprenant est confront  lors de l'apprentissage d'une langue  trang re est d' tre sourd   certains sons ou phon mes de la langue cible. Pour d crire ce ph nom ne, Troubetzkoy, N.S. (1970) a introduit le terme "crible phonologique".

Le "crible phonologique", tel que d fini par Troubetzkoy, N.S., est "*le syst me phonologique d'une langue qui agit comme un filtre pour s lectionner les marques phon tiques pertinentes pour distinguer les phon mes. Chaque individu s'habitue, d s l'enfance,   analyser de mani re automatique et inconsciente ce qui est dit dans sa langue maternelle, mais le syst me de filtres qui rend cette analyse possible est construit de mani re diff rente dans chaque langue*" (Troubetzkoy, N.S. 1970, p. 54).

En se basant sur cette d finition, la notion de crible phonologique permet d'expliquer les difficult s rencontr es par les apprenants d'une langue  trang re en tant que sujets plurilingues dans leur processus de perception de la mati re

phonique. Comme l'indique Troubetzkoy, le crible phonologique mis en place par l'apprenant lors de l'apprentissage de sa langue maternelle peut perturber sa perception de la matière phonique en L2. En constatant que la plupart des erreurs phonétiques chez les apprenants d'une langue étrangère sont liées au crible phonologique de leurs langues maternelles, la prise en compte de cette notion permet une meilleure analyse des erreurs des apprenants de langue.

2. Quelques remarques à propos du crible phonologique

Le crible phonologique est la capacité à percevoir et à produire les sons d'une langue

étrangère. Il existe quatre situations possibles selon la qualité de la perception et de la production :

- a** - Mauvaise perception et mauvaise production : c'est le cas le plus courant chez les débutants ou les apprenants qui n'ont pas développé leur crible phonologique.
- b** - Bonne perception et bonne production : c'est le cas idéal où l'apprenant maîtrise les sons de la langue étrangère et n'a pas d'accent marqué.
- c** - Bonne production et mauvaise perception : c'est le cas où l'apprenant produit un son sans le reconnaître comme distinctif dans la langue étrangère. Il s'agit souvent d'un problème de distribution des sons selon les contextes.
- d** - Bonne perception et mauvaise production : c'est le cas où l'apprenant reconnaît un son mais n'arrive pas à le reproduire correctement. Il s'agit souvent d'un problème d'articulation des sons.

Travaux dirigés

Objectif : *L'objectif de cette activité est d'aider les étudiants à comprendre les causes et les facteurs qui contribuent aux problèmes de prononciation d'une langue étrangère. En répondant à ces questions, ils pourront mieux comprendre les mécanismes de la prononciation et identifier les domaines sur lesquels ils doivent travailler pour améliorer leur prononciation.*

- 1- Est-ce que le manque d'écoute des sons de la langue cible est une raison commune de mauvaise prononciation?

- 2- Quelles sont certaines autres raisons courantes, autres que l'oreille, qui causent des problèmes de prononciation chez les apprenants?
- 3- Comment la fatigue auditive peut-elle influencer la capacité à prononcer correctement les mots ?
- 4- Quelles sont les stratégies pour prévenir la fatigue auditive et améliorer la prononciation ?
- 5- Comment peut-on distinguer les difficultés de prononciation dues à la presbyacousie des autres problèmes de prononciation liés à l'âge.
- 6- Quelles sont les mesures à prendre pour minimiser les effets de la presbyacousie sur la prononciation.
- 7- Quelles sont les causes et les facteurs de risque de la surdité phonologique ?
- 8- Quelles sont les stratégies et les méthodes pour remédier à la surdité phonologique ?
- 9- Comment adapter l'enseignement de la prononciation aux apprenants souffrant de surdité phonologique ?
- 10 - Qu'est-ce que le crible phonologique et comment se forme-t-il ?
- 11- Quels sont les effets du crible phonologique sur la perception et la production des sons de la langue étrangère ?

Cours n° 9

Unité d'enseignement : Fondamentale 2

Module : Phonétique corrective et articulatoire 4

L'intitulé du cours : Les méthodes de la correction phonétique : méthode articulatoire

Niveau : 2ème année LMD

Les objectifs du cours :

- *faire découvrir aux étudiants la méthode articulatoire, une approche de la correction phonétique qui repose sur la connaissance et la pratique des gestes articulatoires impliqués dans la production des sons d'une langue étrangère.*
- *fournir aux étudiants à la fois les bases théoriques (origines, principes et outils) et pratiques de la méthode verbo-tonale, afin qu'ils puissent l'appliquer de manière pertinente par la suite.*
- *faire découvrir et comprendre aux étudiants les deux méthodes principales utilisées en correction phonétique: la méthode comparatiste et la méthode d'opposition phonologique: en leur expliquant leurs avantages et leurs limites, et comment les appliquer à des exemples concrets de différences phonétiques entre le français et d'autres langues.*
- *Il leur permettra ainsi de développer leurs compétences phonétiques et de mieux comprendre le fonctionnement du système phonologique du français.*

Le contenu du cours

La correction phonétique est une discipline linguistique qui se concentre sur l'amélioration de la prononciation et de l'accent d'une langue étrangère. Elle vise à aider les apprenants à acquérir une prononciation plus précise et naturelle, afin de mieux communiquer et de se faire comprendre plus facilement. La correction phonétique est souvent utilisée dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères, où la maîtrise de la prononciation constitue un défi majeur pour de nombreux apprenants.

Il existe plusieurs méthodes de correction phonétique qui peuvent être utilisées pour aider les apprenants à améliorer leur prononciation. Ces méthodes sont basées sur différentes approches pédagogiques et techniques, visant à

sensibiliser les apprenants aux sons spécifiques de la langue cible et à les aider à les produire correctement.

1. La méthode articulatoire

Elle est utilisée depuis très longtemps. Elle se fonde sur les caractéristiques articulatoires propres à chaque son que l'enseignant doit connaître. Souvent les manuels de phonétique sont accompagnés de coupes sagittales qui montrent bien à l'apprenant et à l'enseignant le chemin entrepris par l'air et la position des organes pour une articulation donnée. Elle s'appuie sur un apprentissage intellectualisé qui essaie de mettre en place les mouvements nécessaires à une bonne articulation. On peut lui reprocher de ne pas tenir compte des phénomènes de compensation que chaque individu peut trouver par lui-même pour arriver au même résultat acoustique. On peut l'utiliser surtout lorsque les mouvements articulatoires sont contrôlés par le locuteur.

Exemple : l'arrondissement ou le non-arrondissement des lèvres.

Tout locuteur d'une langue s'aide du mouvement des lèvres de qqm qui parle pour comprendre ses propos et notamment en français puisque l'arrondissement, et parfois la projection des lèvres, sont présents dans les 2/3 des voyelles et presque la moitié des consonnes et semi-consonnes du français. Ainsi, si un étudiant prononce «voiture» au lieu de «voiture », il est utile de lui montrer l'avancée des lèvres, importante pour le [y] et qui n'existe pas pour le [i].

1.2. Les principes généraux de la méthode articulatoire

1.2.1. Les principes d'organisation d'une ressource

La méthode articulatoire de correction phonétique était déjà utilisée avant l'apparition de la méthode verbo-tonale et son succès ne s'est jamais démenti jusqu'à nos jours même s'il repose sur des résultats souvent contestables. Rares sont les élèves qui se passionnent pour cette activité, rares sont les professeurs avouant spontanément une passion pour la correction phonétique par la MA.

A priori, peu de choses distinguent un manuel des années 60 de celui des années 80 ou 90 voire plus récent. Les seules modifications sont d'ordre

cosmétique avec des schémas plus colorés, des illustrations davantage variées et une présentation générale plus attrayante, mais pas toujours. Le contenu de tous ces ouvrages (papier ou à disposition sur le net) est toujours identique. La MA paraît intemporelle. Elle repose sur des présentations et des principes immuables.

Dans les années 1970-1980, les manuels de phonétique corrective étaient bâtis autour des consignes "Écoutez" / "Répétez" / "Comparez"/ "Lisez" combinées de différentes façons. Pour l'acquisition d'un son donné, on proposait des exercices consistant à reproduire des suites de mots isolés, de mots se distinguant selon le principe des oppositions phonologiques, de phrases contenant généralement plusieurs occurrences du son concerné. Ces livres comportaient souvent de nombreux exercices structuraux.

Depuis la fin des années 1980, les ouvrages de phonétique corrective présentent un aspect plus séduisant que leurs prédécesseurs, tant en ce qui concerne leur contenu qu'au niveau de la forme. Ils proposent des activités que l'on peut regrouper autour de cinq grands thèmes :

- exercices de perception et de discrimination auditive.
- exercices de répétition / intégration sur la base
 - de mots isolés
 - de courtes phrases
 - d'exercices structuraux
 - de micro-dialogues
 - de comptines et de poèmes
- exercices de sensibilisation au rythme, à l'intonation et à des particularités du français oral : phénomènes de liaison, d'élision, d'assimilation...
- exercices portant sur la relation phonie / graphie, avec ou sans tableaux explicatifs.
- activités ludiques diverses.

La plupart de ces manuels incluent un cédérom incluant l'enregistrement de la majorité des exercices. De même, les sites web incluant des activités de

correction phonétique donnent accès à de nombreux documents sonores pouvant être utilisés comme indiqué ci- dessus.

1.3. Les fondements de la méthode articulatoire de correction phonétique

La méthode articulatoire repose sur un principe simple : il faut avoir une connaissance explicite de l'articulation d'un son pour pouvoir bien le prononcer.

Les exercices vont du plus simple au plus complexe. Ainsi, pour travailler le /y/, on franchira différentes étapes :

- sons isolés :
 - sa cible prononcé seul : [y[, [y], [y] ...
 - sa cible opposée à un autre son « voisin » : [y] – [u]... ; [y] – [i]...
 - sons dans syllabes isolées :
 - [y] seul : [sy], [by], [vy], ([ly]...
 - [y] en opposition avec un son « voisin » : [sy] [si] ; [sy] [su]...
 - sons dans mots isolés :
 - moulu ; fourbu ; rendu ; mur ; parure...
 - [y] en opposition avec un son « voisin » : lit, lu, loup...
 - sons dans membres de phrases :
 - Le lustre ; un mur ; j'ai vu...
 - sons dans phrases complètes ;

Le lustre est suspendu ; il s'est heurté à un mur ; j'ai vu ce film la semaine dernière...

La démarche d'ensemble de la MA peut être résumée par la figure ci- dessous.

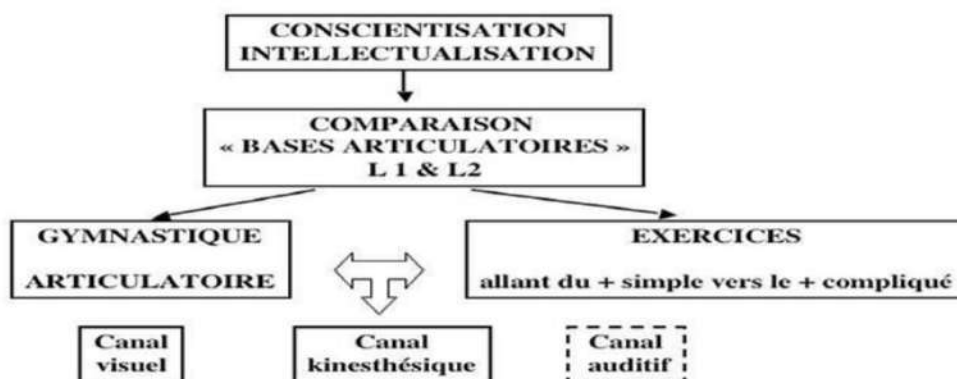


Figure n° 1 : La méthode articulatoire : vue d'ensemble

On remarquera que le « canal auditif » est entouré en pointillés. Effectivement, la MA n'en tient pas compte, car elle privilégie plutôt les aspects articulatoires.

Il est permis de se demander si le terme « méthode » convient à cette conception de l'enseignement de la phonétique. Car cette démarche ne repose sur aucune méthodologie. L'expression approche articulatoire paraît plus adaptée à cette vision du travail phonétique en L2.

Une autre question surgit. La méthode/approche articulatoire repose-t-elle sur une démarche exclusivement empirique peut-elle se réclamer d'un courant scientifique ?

La théorie motrice (Motor Theory) de Liberman¹ stipule de façon très succincte que l'auditeur perçoit correctement les sons paroliers et leurs différentes combinaisons car il est capable d'extraire les gestes articulatoires correspondants du signal acoustique émis par le locuteur. Un module phonétique assure un appariement direct entre le signal perçu et les segments phonétiques correspondants. Si le signal est peu intelligible, quelqu'un parle à voix basse ou il y a trop de bruit, par exemple, l'auditeur recourt à ses connaissances pour en interpréter les parties dégradées et le reconstruire mentalement jusqu'à en reproduire une synthèse semblable au signal d'origine.

L'enfant n'a donc pas à « apprendre » dans sa langue maternelle les correspondances entre sonorités parolières perçues et mouvements articulatoires associés. Le couplage s'acquiert naturellement au fur et à mesure du développement de son expérience langagière. Par contre, quand celui-ci est exposé à une langue étrangère, il a affaire à des sons nouveaux et à des gestes articulatoires inédits.

La divergence entre la MA et la théorie de Liberman réside dans leur

approche respective de la relation entre la perception et la production. En d'autres termes, la théorie de Liberman cherche à combiner ou à relier la perception et la production, tandis que la MA, quant à elle, ne reconnaît aucun lien avec les processus d'audition/perception.

2. Les facteurs de "succès" de la MA de correction phonétique en L2

Dans cette étape, nous allons expliquer les facteurs qui ont contribué au succès de la méthode articulatoire. Cette approche a connu un remarquable succès dans le domaine de la phonétique corrective.

Dans cette étape, nous allons expliquer les facteurs qui ont contribué au succès de la méthode articulatoire. Cette approche a connu un succès remarquable dans le domaine de l'enseignement des langues, plus particulièrement en phonétique corrective, et ce, pendant plusieurs décennies. Ce succès peut être attribué à la simplicité de la méthode articulatoire, qui se distingue nettement des approches complexes qui posent souvent des obstacles majeurs pour les enseignants. À cet égard, nous reconnaissons que :

"la méthode articulatoire repose sur des prérequis minimalistes en phonétique. Il suffit de savoir ce que recouvrent des expressions comme point d'articulation, degré d'aperture, consonne dentale ou encore voyelle postérieure pour comprendre les explications données dans les manuels, d'autant plus qu'elles ne sont pas développées et versent fréquemment dans le simplisme." (Billières, M, 2015).

Nous pouvons retenir de la citation précédente que la méthode articulatoire (MA) repose sur des connaissances préalables en phonétique, telles que les lieux d'articulation, l'aperture, la labialisation, la nasalité, la sonorité et la position des sons dans la langue. Ces informations ne nécessitent pas une connaissance approfondie de la phonétique, mais plutôt un niveau minimal d'informations pour couvrir les sons de la parole émis dans le signal acoustique.

Un autre facteur pouvant expliquer le succès de cette méthode est le manque de formation approfondie des enseignants de langues en phonétique corrective.

Leur formation se concentre davantage sur les aspects pédagogiques et didactiques que sur la phonétique et la phonologie. Ils apprennent à transmettre le lexique, la grammaire et la syntaxe, mais sont peu préparés à traiter les difficultés articulatoires de leurs élèves. Cette formation lacunaire fait que les manuels de phonétique corrective basés sur la méthode articulatoire leur sont familiers et conformes à leurs connaissances. Du fait de ce manque de formation spécifique en phonétique, la méthode articulatoire peut ainsi occuper une place importante parmi les méthodes de correction phonétique auprès des enseignants de langues.

En somme, la méthode articulatoire est considérée comme stagnante car elle n'a pas évolué au fil du temps et les schémas articulatoires proposés restent les mêmes avec des commentaires similaires. Ceci a des implications pour les enseignants de langues étrangères, qui peuvent être catégorisés en trois groupes : les débutants qui sont rassurés par les explications fournies, les enseignants plus expérimentés qui peuvent chercher des solutions en utilisant des manuels existants, et les perfectionnistes qui cherchent à améliorer l'enseignement de la phonétique en reprochant aux manuels de manquer d'innovation.

3. La méthode verbo-tonale (cours 9 : suite)

Cette méthode s'appuie sur le principe du crible phonologique de Troubetskoï (1939) qui montre que les sons différents de la langue source ne seront pas bien reproduits car ils ne sont pas bien perçus. Le critère de l'audition est décisif dans la production d'un son. Un apprenant arabophone aura des difficultés à produire les phonèmes labialisés comme puce [pys]. De même qu'un apprenant francophone aura du mal à prononcer le [ħ] [ح] de : Sahara.

La méthode verbo-tonale est l'invention de Peter Gubérina, cette méthode était conçue pour les malentendants. Elle s'est élargie à l'apprentissage des langues étrangères. La méthode verbo-tonale consiste à exposer l'apprenant aux sons d'une langue et la perception du rythme et de l'intonation. Elle est connue sous le nom de la méthode SGAV. La méthode articulatoire se limite au son, la verbo-tonale à l'intégration de tous les paramètres qui entrent en jeu dans la production d'un son y compris la gestuelle et la mimique.

Damien CHABANAL et Elisabeth TRIVELATTO, (2009 :78) montrent que « *Cette méthode est basée sur un travail de reconditionnement de l'audition par différents procédés (phonétique combinatoire, prononciation nuancée, facteurs prosodiques). Elle propose un travail d'écoute sans réflexion métaphonologique, c'est à dire sans qu'il soit présenté à l'apprenant des contenus explicites sur la manière dont fonctionne un système phonologique* ». C'est donc une approche implicite et inconsciente de correction phonétique/phonologique. Les supports sont variés et souvent ludiques : comptines, chants ».

3.1. Les origines de la méthode

La méthode verbo-tonale (MVT) est apparue dans les années 1950-1960. Créée par Petar Guberina, professeur à la faculté de philologie de l'université de Zagreb et fondateur du laboratoire de phonétique de cette institution, la MVT se propose d'aider à la prononciation du français. Selon Guberina et ses collaborateurs, cette méthode a été testée sur deux publics distincts apprenant le français langue étrangère. Le premier groupe était composé d'étudiants dont les erreurs de prononciation n'étaient pas aléatoires mais systématiques. Le deuxième groupe rassemblait des personnes présentant des problèmes auditifs. À cette époque, les autorités de Zagreb ont chargé Guberina de développer des techniques auxiliaires visant à améliorer la perception auditive des malentendants.

3.2. Le principe de la méthode verbo-tonale d'intégration phonétique

Le principe central de cette méthode est que l'apprenant prononce mal car il entend mal. Guberina a défendu qu'une rééducation auditive puisse aider. Il a d'abord appliqué sa méthode avec des malentendants puis l'a étendue aux apprenants d'une langue étrangère. Ces derniers souffraient d'une "surdité phonologique" et non "pathologique" : ils n'entendaient pas correctement les sons de la langue étrangère. Sa méthode consiste principalement à sensibiliser l'apprenant à la prosodie de la langue, en le rendant attentif aux aspects prosodiques comme les pauses, l'intonation, le rythme. Cela permet de lui faire entendre correctement les sons et améliorer sa production orale.

3.3. Les différents types d'audiométrie

Dans le but de mesurer la sensibilité auditive, Gubérina P. met en oeuvre deux procédés complémentaires qui découlent de la technique audiométrique. L'un et l'autre lui permettent d'atteindre son objectif qui est de déterminer le seuil d'audition.

3.3.1. L'audiométrie tonale

L'audiométrie tonale est un test d'audition qui évalue la sensibilité auditive d'une personne aux sons de différentes fréquences et intensités. Il permet de détecter une perte d'audition ou une surdité. Voici comment se déroule typiquement un test d'audiométrie tonale :

- Le patient met un casque relié à un audiomètre, un appareil qui produit des sons de fréquence et d'intensité contrôlées.
- L'audiologiste émet des sons purs de différentes fréquences (tonalités), couramment entre 500 et 8000 Hertz qui couvrent la plage de fréquences audibles par l'oreille humaine.
- Pour chaque fréquence, l'intensité du son est progressivement diminuée jusqu'à ce que le patient n'arrive plus à l'entendre.
- Le niveau sonore le plus faible que le patient peut encore percevoir à chaque fréquence est noté sur un audiogramme, ce qui permet de diagnostiquer une éventuelle perte auditive et de déterminer son type (conductive, neurosensorielle) et son degré (légère, moyenne, sévère etc.).

Le test d'audiométrie tonale permet de poser un diagnostic plus précis sur un trouble auditif et d'orienter vers le traitement approprié.

3.3.2. L'audiométrie vocale

L'audiométrie vocale est une technique utilisée pour évaluer la capacité auditive d'une personne. Elle consiste à présenter une série de mots ou de sons spécifiquement choisis à différentes intensités sonores au sujet testé. L'objectif est de déterminer les seuils auditifs, c'est-à-dire les niveaux sonores minimums

auxquels le sujet peut détecter, reconnaître et comprendre les stimuli auditifs.

Lors d'une audiométrie vocale, des mots-tests phonétiquement calibrés sont utilisés pour évaluer différents aspects de l'audition, tels que la détectabilité, l'audibilité et l'intelligibilité des sons. La détectabilité concerne la capacité à repérer la présence d'un son, l'audibilité se définit comme " *la capacité de reconnaître la forme temporelle des signaux sonores : reconnaissance de la forme de transitions d'attaque et d'extension (consonnes, etc.)* (Jean D, 1994, p.58) et l'intelligibilité se réfère à la capacité à comprendre clairement et facilement ce qui est entendu.

Cette évaluation de l'audition est couramment utilisée en audiologie pour diagnostiquer les troubles de l'audition, déterminer la gravité de la perte auditive et évaluer l'efficacité des aides auditives ou des traitements.

3.4. La mise en place de l'audiométrie verbo-tonale

Les expériences de Guberina ont commencé au département de français de l'université, en utilisant un filtre octave prêté par Radio Zagreb. Il a rapidement constaté que des bandes de fréquence réduites, généralement d'une octave, pouvaient rendre un son, un mot ou une phrase intelligible. Par exemple, il a noté que « le mot [mou] est mieux perçu entre 200-400 Hz ; la syllabe et le mot [si] entre 6.400 et 12.800 Hz. Dans toutes les autres octaves, on percevait un autre son du langage. Par exemple, [si] est perçu comme [fi] entre 1600-3200 Hz ».

Avec ses collaborateurs, il a mis au point au milieu des années 1950 un appareil appelé SUVAG. De manière schématique, cet outil technique vise à permettre des manipulations précises de bandes de fréquences plus ou moins étendues en agissant sur divers filtres qui éliminent les hautes ou basses fréquences et ne permettent d'entendre que des plages fréquentielles sélectionnées en jouant également sur l'intensité. De nombreux malentendants et étudiants en français ont été soumis à différents tests à l'aide de ces appareils.

3.5. La notion d'optimale

C'est une découverte essentielle issue de la Méthode Verbo-Tonale de Guberina. Un son de parole ou un mot est mieux perçu et compris dans une bande de fréquence déterminée. Prenons un exemple pour l'illustrer.

Supposons qu'un enseignant utilise un SUVAGLINGUA avec un élève relié par un casque. L'enseignant prononce constamment le son [i] mais en changeant à chaque fois la bande de fréquence correspondant aux filtres d'octave de l'appareil. L'élève entend alors successivement:

- [u] entre 150 et 300 Hz
- un son intermédiaire entre [u] et [o] entre 300 et 600 Hz
- [o] entre 400 et 800 Hz
- [ɔ] entre 600 et 1200 Hz
- [ε] entre 1200 et 2400 Hz
- [e] entre 1600 et 3200 Hz
- [i] relâché entre 2400 et 4800 Hz
- [i] tendu entre 3200 et 6400 Hz

Ceci s'explique par le fait que l'audition est discontinue. Le cerveau ne perçoit jamais tout le spectre d'un son mais seulement certaines parties. Il filtre une partie de l'ensemble fréquentiel, éliminant les composantes inutiles pour la reconnaissance et ne conservant que celles nécessaires à l'identification.

Cet exemple montre que [i] est perçu "*relâché*" ou "*tendu*" dans les fréquences optimales pour son identification, qui est altérée lorsqu'on le présente dans d'autres plages fréquentielles. Ceci illustre que :

- Le cerveau remanie et interprète en permanence l'information acoustique, de manière variable selon les sujets et leur expérience.
- Un son, un groupe de sons ou un mot contient en lui-même tous les sons à condition de le transmettre par le canal direct ; c'est le cerveau qui garantit une bonne audition et non l'oreille normale.

Ces considérations sur le cerveau amènent Guderian à conclure que le fonctionnement humain est structuro-global, en production comme en perception

4. La méthode comparatiste

La méthode comparatiste de correction phonétique est une méthode qui consiste à comparer les sons de la langue maternelle et ceux de la langue étrangère pour aider à corriger les erreurs de prononciation. Cette méthode est basée sur la comparaison des sons de la langue maternelle et ceux de la langue étrangère et sur l'identification des différences entre les deux. Selon Girard (2008) "*La méthode comparatiste consiste à comparer les sons de la langue maternelle et ceux de la langue étrangère pour aider à corriger les erreurs de prononciation*" (Girard, 2008, p. 45).

Supposons qu'un apprenant arabophone apprenne le français et ait des difficultés à prononcer le son /v/ en français, car ce son n'existe pas en arabe standard. Il peut alors utiliser la méthode comparatiste pour trouver un équivalent phonétique dans sa langue maternelle.

En arabe, il existe un son similaire au /v/ français, qui est le son /f/. Par conséquent, l'apprenant peut utiliser ce son comme point de référence pour s'approcher de la prononciation du /v/ français.

L'apprenant peut commencer par écouter attentivement la prononciation du /v/ français par des locuteurs natifs et noter les différences par rapport au son /f/ en arabe. Il peut également observer la position des organes de la parole lors de la production du /v/ en français, en comparaison avec le /f/ en arabe.

Ensuite, l'apprenant peut pratiquer la prononciation en imitant la prononciation du /v/ français tout en gardant à l'esprit la référence du /f/ en arabe. Il peut s'exercer à répéter des mots français contenant le son /v/ et demander des retours d'un locuteur natif ou d'un enseignant pour ajuster sa prononciation.

En utilisant cette approche comparative, l'apprenant arabophone peut progressivement améliorer sa prononciation du /v/ en français en s'appuyant sur

ses connaissances phonétiques de l'arabe. Cela lui permet de mieux comprendre et de s'exprimer plus clairement en français.

5. La méthode d'opposition phonologique

La méthode d'opposition phonologique est une méthode qui vise à améliorer la perception et la production des phonèmes d'une langue en utilisant des "paires minimales", c'est-à-dire des mots qui ne se différencient que par un seul trait distinctif. Selon Bouchard, R *"La méthode d'opposition phonologique est une méthode pédagogique qui utilise des paires minimales de mots pour entraîner la perception et la production des phonèmes d'une langue. Elle repose sur l'idée que les phonèmes sont des unités distinctives et fonctionnelles dans le système linguistique"* (Bouchard, R, 2012).

Par exemple, en français, les mots « ni » et « nu » forment une paire minimale qui oppose le trait de "labialisation" des voyelles /i/ et /y/. La méthode propose des exercices de "discrimination" (reconnaître le phonème différent dans une paire minimale) et de "production" (prononcer correctement le phonème cible dans un mot ou une phrase). Cette méthode est fondée sur la théorie phonologique qui considère que les phonèmes sont des unités fonctionnelles et relationnelles dans le système linguistique.

Travaux dirigés

Objectif : *cette activité a pour but de :*

- *améliorer la compétence en phonétique des étudiants en les aidant à distinguer les sons de la langue et en les encourageant à produire correctement les sons nasaux, tout en les intégrant dans des contextes de phrases pour une meilleure compréhension et utilisation dans la communication.*
- *de développer leurs compétences phonétiques en se concentrant sur des aspects clés comme l'accentuation, l'intonation et les voyelles nasales. La répétition et l'imitation sont utilisées pour améliorer la prononciation et tendre vers une production plus authentique.*

- améliorer la prononciation des étudiants en leur faisant travailler des éléments concrets comme la hauteur, l'intensité de la voix ou les courbes mélodiques, pour se rapprocher d'une prononciation plus native.

- faire reconnaître aux étudiants les phonèmes [o], [ɔ] et leur montrer qu'il existe deux voyelles orales, le [o] fermé et le [ɔ].

- présenter et faire assimiler aux étudiants la méthode comparatiste, méthode de référence en correction phonétique.

1- Écoutez les paires de mots suivantes et indiquez si elles sont identiques ou différentes.

a - [fɛ̃] - [fɛ]

b- [sɛ̃] - [sɛt]

c - [vɛ̃] - [vɛt]

d - [bɛ̃] - [bɛt]

e - [mɛ̃] - [mɛt]

2- Répétez les mots suivants en prononçant correctement les sons nasaux. Ensuite, utilisez-les dans des phrases. Par exemple: [bɔ̃] -> bon -> C'est un bon gâteau.

a - [sɔ̃]

b - [rɔ̃]

c - [tɔ̃]

d- [lɔ̃]

e- [dɔ̃]

3- Faites les mouvements suivants avec votre langue, vos lèvres et votre mâchoire. Observez les sensations produites par ces gestes. Par exemple: Placez la pointe de votre langue derrière vos dents supérieures et appuyez légèrement. Relâchez la pression et répétez le mouvement plusieurs fois.

- Placez la pointe de votre langue entre vos dents et soufflez de l'air. Faites vibrer votre langue en produisant le son [z]. Répétez le son plusieurs fois.

- Écartez vos lèvres en formant un grand sourire. Faites le son [i]. Maintenez le son et rapprochez vos lèvres en formant un petit rond. Faites le son [u]. Alternez les sons [i] et [u] en changeant la forme de vos lèvres.

SEMESTRE 4: LA CORRECTION PHONÉTIQUE

- Ouvrez grand la bouche et faites le son [a]. Maintenez le son et fermez progressivement la bouche jusqu'à faire le son [o]. Alternez les sons [a] et [o] en changeant l'ouverture de votre bouche.

4- Écoutez et répétez les mots suivants en mettant l'accent sur la dernière syllabe. Faites attention à la hauteur et à l'intensité de votre voix : **banane**, **tomate**, **salade**, **carotte**, **pomme**, **orange**, **raisin**, **citron**, **ananas**, **fraise**.

5- Écoutez et répétez les phrases suivantes en imitant l'intonation du professeur. Faites attention à la courbe mélodique de votre voix.

- a- Tu viens avec nous ? (question)
- b- Oui, je viens avec vous. (affirmation)
- c- Quelle belle journée ! (exclamation)
- d- Non, je ne viens pas avec vous. (affirmation)
- e- Pourquoi tu ne viens pas avec nous ? (question)
- f- Parce que je suis fatigué. (affirmation)
- g- Oh, dommage ! (exclamation)

6- En vous référant à la liste des mots suivants, prononcez correctement les trois phonèmes

[ɔ̃], [ɛ̃], [ã]

- a- Pain/pont/paon
- b- bain/bon/banc
- c- thym/ton/temps
- d- rein/rond/rang
- e- faim/fond/faon
- f- main/mon/ment
- g- saint/son/sang
- h- lin/long/lent
- i- marin/marron/marrant.

7- Complétez les phrases par le graphème [o] en indiquant par la transcription s'il est ouvert ou fermé.

- a. Le comte d'Artois monte sur le tr..... ne en 1824 et prend le nom de Charles X.
- b. Je vous recommande ces c.....telettes d'agneau, elles sont succulentes.
- c. Ma soeur Zoé n'a pas peur de caresser les crap..... ds.
- d. Mon voyage d'affaires en Inde s'est effectué sans accr.cs.
- e. On prétend que ce vieux manoir est hanté par des fant.mes.
- f. Je ne suis plus au ch..... mage, j'ai trouvé du travail.
- i. Une h. tesses de l'air souriante accueille les passagers.
- g. Les ros o eau x sur les bords de la rivière fleuriront en automne.
- k. Ces deux jeunes époux, unis sous d'heureux au spices, partiront pour un long voyage.
- l. Cet homme riche vient d'acquérir un y..... cht dernière génération.
- m. La police contr. le tous les passagers qui transitent par l'aéroport.
- n. Laurel et Hardy étaient toujours coiffés de chap. x melons.

8- Qu'est-ce que la méthode comparatiste en correction phonétique ?

9- De quelle manière la méthode comparatiste permet-elle de corriger la prononciation du son [v] du mot "voir" pour un apprenant algérien ?

10- De quelle manière peut-on utiliser la méthode comparatiste pour soutenir un apprenant algérien dans l'amélioration de sa prononciation du son [p]?

Cours n° 10

Unité d'enseignement : Fondamentale 2

Module : Phonétique corrective et articulatoire 4

L'intitulé du cours : Les virlangues et leur intérêt pédagogique

Niveau : 2ème année LMD

Les objectifs du cours

- *Ce cours vise à éclairer sur les virlangues et leurs intérêts dans le contexte de la correction phonétique, en mettant l'accent sur l'amélioration de la prononciation.*
- *Rendre l'étudiant capable de prononcer, plusieurs fois, un virelangue compliqué, sans la moindre faute.*

Le contenu du cours

1. Définition

Un virelangue, également dénommé "casse-langue", "fourche-langue" ou encore "trompe-oreille", se définit, selon les termes du Petit Larousse, comme "*un agencement lexical ardu à énoncer, conçu en vue de l'amusement linguistique ou destiné à servir d'exercice d'élocution*". Toutefois, le terme authentique pour désigner ce jeu de mots est en réalité "glossotrophisme".

La complexité inhérente à la diction des virelangues représente un défi ludique en matière d'articulation, conférant ainsi à cet ensemble une utilité pédagogique des plus appréciables.

2. Intérêt pédagogique des virlangues

Les virelangues présentent un intérêt pédagogique certain. Ils sont propices à l'exercice auditif et articulatoire, permettant d'aiguiser l'acuité de l'oreille et la maîtrise des sons. De plus, Ils offrent également la possibilité d'engager un travail sur le rythme et la prosodie de la langue. Leur récitation impose de moduler intonation et respiration selon les exigences du texte.

Enfin, ils constituent pour l'apprenant étranger des exercices phonétiques des plus opportuns. Certains phonèmes français complexes à reproduire sont

ainsi habilement disséqués et répétés, facilitant l'appropriation de ces unités sonores caractéristiques de notre idiome.

Travaux dirigés

L'objectif : *le but de cette activité est de :*

- *Sensibiliser les étudiants à l'importance des virelangues pour s'entraîner à la prononciation correcte des sons de la langue, en particulier ceux qui sont difficiles. Les virelangues permettent de se concentrer sur l'articulation.*
- *Améliorer le débit et la fluidité de la parole, deux compétences essentielles à la communication, en répétant les virelangues. Cela oblige à enchaîner les sons et structures rapidement.*
- *Stimuler la mémoire et la concentration des étudiants en leur faisant mémoriser des structures linguistiques complexes dans les virelangues. C'est un exercice cognitif.*
- *Motiver les étudiants à apprendre la langue et à participer en classe, en rendant l'activité ludique et stimulante grâce aux défis que posent les virelangues.*

1- Choisissez un virelangue parmi ceux proposés dans la liste ci-dessous. Recopiez-le sur une feuille de brouillon et lisez-le silencieusement à plusieurs reprises jusqu'à ce que vous puissiez le prononcer sans faute. À ce stade, il est encore autorisé de jeter un coup d'œil à votre support.

- Relisez-le silencieusement une deuxième fois, mais essayez de le lire le plus rapidement possible. Vous pouvez toujours regarder votre feuille.
- Maintenant, essayer de le lire à voix haute lentement à plusieurs reprises, surtout sans regarder votre feuille (pour vraiment réussir l'exercice, ne trichez pas). À cette étape, vous devez mémoriser la devinette. Ce n'est pas grave si vous ne comprenez pas ce que vous dites.
- Dans cette dernière étape, lisez la devinette à voix haute consécutivement au moins 10 fois le plus rapidement possible, sans regarder votre feuille. Vous pouvez prendre des pauses si vous ne pouvez pas le faire d'une traite.

a- La mouche rousse touche la mousse.

- b-** Le singe sage passe, le linge sale pince.
- c-** Gros rat blanc, rat blanc gra, gros rat blanc gras.
- d-** Un chasseur qui chassait a fait sécher ses chaussettes sur une souche sèche.
- e-** Trente étroites truites et trois étroites truites font trente-trois étroites truites.
- g-** Quand la dinde gloutonne glougloute, toutes les poules saoules gloussent.
- h-** La roue sur la rue roule; la rue sous la roue reste.
- i-** Sachez que son chat Sacha sacha chanter sa chanson à Samson sans son.
- j-** Le fisc fixe exprès chaque taxe fixe excessive exclusivement au luxe et à l'acquis.
- k-** On pourrait fabriquer quarante-quatre maracas grâce aux carcasses de quatre cars cassés de Caracas.
- l-** Ma poule est décroupionnée, me la rencroupionneriez-vous bien?
- m-** Tâche de tracer la tranchée et traverse sans te trancher la trachée.
- n-** Une escadrille d'excentriques en espadrilles escorte une excursion d'exorcistes exaltés.
- o-** Il était une fois, un homme de foi qui vendait du foie dans la ville de Foix. Il dit : « Ma foi, c'est la dernière fois que je vends du foie dans la ville de Foix.
- p-** Si six cents scies scient six cents saucisses, six cent six scies scieront six cent six saucissons

Le corrigé types des activités

Corrigés des activités d'application

Cours 1

1- La phonologie est l'étude de l'organisation des sons dans les langues naturelles. Elle est née presque simultanément en 1925 aux États-Unis avec les travaux de Sapir et ceux de Bloomfield, et en 1928 en Europe avec les travaux du Cercle linguistique de Prague, dont Troubetzkoy et Jakobson

2- Les principaux contributeurs à l'histoire de la phonologie sont nombreux. Parmi eux, on peut citer *Nikolai Trubetzkoy*, un linguiste russe connu pour ses travaux dans le domaine de la phonologie. D'autres chercheurs tels que *Claude Lévi-Strauss*, *Roland Barthes* ont également illustré les emprunts faits à la linguistique dans des domaines aussi différents que l'ethnologie, la sémiologie des comportements humains, la littérature.

3- Au cours des siècles, la phonologie a constamment évolué sous diverses influences. Certains sons se sont perdus tandis que de nouveaux émergeaient. La prononciation de sons existants a changé. Des groupes de consonnes se sont simplifiés en un seul phonème. Le contact entre langues a entraîné des transferts phonétiques. Enfin, des facteurs historiques, politiques ou géographiques ont influencé l'évolution phonologique. Ainsi, de façon dynamique, la phonologie s'est transformée selon les influences internes et externes agissant sur chaque langue.

Cours 2

1- La phonologie étudie le phonème, unité sonore minimale d'une langue définie par ses oppositions à d'autres phonèmes. L'analyse phonologique examine la structure syllabique, les règles de combinaison des phonèmes, les modifications contextuelles selon la position dans le mot, ainsi que les traits distinctifs et processus suprasegmentaux tels que l'accent et l'intonation qui permettent de distinguer les phonèmes. Elle décrit ainsi de manière systématique l'organisation et les interactions des sons au sein du système phonologique d'une langue donnée.

2- La phonétique et la phonologie sont deux disciplines de la linguistique, mais ces deux champs abordent l'étude des sons d'un point de vue différent. La phonétique aborde le phénomène sonore au plan de la physique du son et de

l'articulation des sons elle-même : elle vise à décrire précisément la manière dont s'effectue la production et les caractéristiques acoustiques du son dans sa matérialité. À l'opposé, la phonologie étudie le phénomène sonore comme un agencement d'un système au plan des fonctions et des oppositions phonologiques qui permettent de distinguer les signifiés au sein d'un code choisi, indépendamment du son qui reste la réalisation matérielle la plus volatile. La phonétique fait donc une description comparatiste des sons, tandis que la phonologie étudie le rôle et la place des sons dans le système abstrait d'une langue. La première décrit les sons, la deuxième décrit les fonctionnements linguistiques en fonction des oppositions significatives qui servent à l'élaboration des systèmes langagiers.

La phonétique conditionne la description des sons en fonction du matériau sonore physique et réel de sa réalisation, alors que la phonologie analyse les oppositions entre les sons en langue. La phonétique a pour objet le son alors que la phonologie s'intéresse au phonème. La phonétique se contente de décrire les sons, alors que la phonologie s'applique à théoriser les systèmes phonologiques. En phonologie, il existe des oppositions phonémiques invariantes, alors qu'en phonétique il est possible de travailler sur les variations de réalisation des sons.

Cours 3

1 – Les trois fonctions du phonème:

a- Fonction distinctive : En français, le /p/ et le /b/ ont une fonction distinctive car leur opposition permet de distinguer des mots comme "patte" et "batte". Le changement d'un seul phonème change le sens du mot.

b- Fonction contrastive : La fonction contrastive du phonème est sa capacité à créer un contraste entre deux sons dans une langue donnée. Par exemple, en français, les phonèmes /s/ et /z/ sont contrastifs car ils peuvent être utilisés pour distinguer des mots tels que "saper" et "zapper".

c- Fonction emphatique: En français, l'allongement du phonème vocalique en fin de groupe rythmique a une fonction emphatique car il sert à mettre l'accent sur le mot ou le groupe de mots. Par exemple dans la phrase "Il est venu hier", le /e/ de "hier" sera plus long pour souligner ce mot.

2- L'analyse phonologique du mot "rage" en suivant les étapes de segmentation, permutation et commutation:

a) **Segmentation:** Découpage du mot en phonèmes: /r/ + /a/ + /ʒ/

b) **Permutation:** Changement de l'ordre des phonèmes: rage

/ʒar/ : donne le mot "jarre"

c) **Commutation:** Remplacement d'un phonème:

- Remplacement de /r/ par /k/: donne le mot "cage"

- Remplacement de /r/ par /s/: donne le mot "sage"

- Remplacement de /a/ par /u/: donne le mot "rouge"

- Remplacement de /ʒ/ par /r/: donne le mot "rare"

Ces étapes permettent d'analyser la structure phonologique d'un mot en identifiant les unités distinctives qui le composent, en testant la permutation de ces unités, et en observant les changements créés par le remplacement d'un phonème. C'est une méthode systématique pour décortiquer la construction phonologique des mots au niveau des phonèmes

3- correspondance des phonèmes selon leurs traits articulatoires

g. Occlusive, orale, apico-alvéolaire, voisée. [d]

h. Fricative, orale, labiodentale, voisée. [v]

i. Occlusive, nasale, dorso-palatale, voisée. [ɲ]

j. Occlusive, orale, dorso-vélaire, sourde. [k]

k. Fricative, orale, apico-alvéolaire, sonore. [z], [ʒ]

l. Fricative, orale, dorso-uvulaire, voisée [ʁ]

Cours 4

1- La variante libre en arabe algérien (ق) se prononce en dialecte algérien d'Oran /ɛ:lak/ et en arabe dialectal de Skikda /k :alak/

2- Le terme « rouge » est phonétiquement réalisé [ʁuʒ], avec une consonne fricative uvulaire voisée, selon le français standard, ou [ruʒ] avec une consonne roulée alvéolaire, dans le sud de la France et en Suisse. Il pourrait également admettre une réalisation [ruʒ], avec une consonne battue alvéolaire voisée, dans certaines régions du Canada.

2- La notion de distribution complémentaire fait référence à une situation dans laquelle deux sons ne peuvent coexister dans une même position du mot considéré. En français, les sons /p/ et /b/ ne peuvent par exemple apparaître dans la même position d'un mot, dans lequel le /p/ ne peut apparaître qu'au début (exemple : pomme), alors que le /b/ ne peut apparaître qu'en syllabe interne ou finale (par exemple : robe).

2- Peu et peur sont deux mots français qui se prononcent différemment. La différence de prononciation entre ces deux mots réside dans les phonèmes [ø] et [œ]. Le mot "peu" se prononce avec le phonème [ø], tandis que le mot "peur" se prononce avec le phonème [œ]. Ces deux phonèmes sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire qu'ils n'apparaissent jamais dans le même contexte.

3- Les phonèmes peuvent être neutralisés dans plusieurs contextes en français. Par exemple, l'opposition entre les voyelles [e] et [ɛ] est pertinente en syllabe finale ouverte, comme dans les mots "fée" et "fait" ou "épée" et "épais", mais cette opposition est neutralisée en syllabe fermée, où seule la variante [ɛ] est réalisée, comme dans les mots "vert" et "perdant".

Cours 5

1- Voici quelques exemples de paires minimales en position initiale de chacun des couples de phonèmes suivants :

- /v/-/f/ : /vil/ ~/vil/ (fil~ville), /vɛR/ ~/fɛR/ (ver~fer)
- /g/-/k/ : /gu/ ~/ku/ (goût~coup), /gaR/ ~/kaR/ (gare~car)
- /s/-/z/ : /sɛl/ ~/zɛl/ (selle~zèle), /so/ ~/zo/ (seau~zoo)

2- Voici quelques exemples de deux paires minimales en position finale de chacun des couples de phonèmes suivants :

- /d/-/t/ : /kut/ ~/kut/ (coûte~coude), /fut/ ~/fut/ (food~foot)
- /s/-/z/ : /aise/ ~/esse/ (aise~esse), /baz/ ~/bas/ (base~basse)

- /ʃ/-/ʒ/ : /maʃ/ ~/maʒ/ (mâche~mage), /kaʃ/ ~/kaʒ/ (cage~cache)

3- Voici quelques exemples de deux paires minimales en syllabe ouverte pour chacun des couples de phonèmes suivants :

- /i/-/e/ : /asi/ ~/ase/ (assis~assez), /fud/ ~/fut/ (food~foot)
- /e/-/ɛ/ : /épée/ ~/épais/ (epe~epe), /vale/ ~/vale/ (vallée~valet)
- /ē/-/ā/ : /pē/ ~/pā/ (pin~pan), /otē/ ~/otā/ (hautain~autant)

4- Voici quelques exemples de deux paires minimales en syllabe fermée pour chacun des couples de phonèmes suivants :

- /ē/-/ā/ : /atēt/ ~/atāt/ (atteinte~attente), /fēt/ ~/fāt/ (feinte~fente)
- /ē/-/ɛ/ : /kēt/ ~/kɛt/ (quinte~quête), /fēt/ ~/fɛt/ (feinte~fête)
- /i/-/y/ : /piR/ ~/pyR/ (pire~pure), /miR/ ~/myR/ (mire~mur)

5- Voici les expressions avec les liaisons marquées et les transcriptions phonétiques :

- a- Un_ami sincère /ɛ na mi sēsɛʁ/ (liaison obligatoire entre un déterminant et un nom)
- b- Des héros /de ze ʁo/ (liaison obligatoire entre un déterminant pluriel et un nom commençant par une voyelle)
- c- Comprend-il ? /kɔ̃pʁɛ̃ til/ (liaison obligatoire entre le verbe et le pronom sujet inversé)
- d- Moulins à vent /mu.lɛ za vɑ̃/ (liaison obligatoire entre le nom et la préposition à)
- e- Le premier•hôtel /lə pʁɛmjɛ ɔtɛl/ (liaison interdite entre un adjectif et un nom commençant par un h aspiré)
- f- Un petit oiseau•enchanté /ɛ pəti twa zo ɑ̃ʃɑ̃te/ (liaison interdite après un nom)
- g- Un petit (oiseau)_adorable /ɛ pəti twa zo adɔʁabl/ (liaison facultative entre deux adjectifs).

6- Voici la prononciation de ces liaisons :

- a- Paris /0/ est /t/ une ville magnifique.
- b- J'ai deux /z/ euros dans ma poche.
- c- Pour la soupe, il me faut /t/ une carotte et /0/ une pomme de terre.
- e- Un /n/ avion va plus vite qu'un /n/ hélicoptère.
- f- Les /z/ ordinateurs /0/ ont parfois des virus.
- g- Chez/z/ eux, c'est trop /p/ agité.
- h- L'éléphant /0/ est /t/ un grand /t/ animal.
- i- Il y a une belle vue depuis le dernier /r/ étage de cet /t/ immeuble.

7- Voici les liaisons interdites dans les phrases suivantes :

- a- un bien // immobilier
- b- un enfant // adorable
- c- l'étudiant // est arrivé
- d- les voisins // ont appelé.
- e- le chien// aboie
- g- Ont-elles // appelé ?
- h- A-t-on // essayé ?
- i- j'en ai un // aussi
- j- Quelqu'un // a-t-il quelque chose à dire
- K- Combien // en veux-tu ?
- l- des // haricots
- m- cent // onze [sã.õz]

8- Voici les consonnes d'enchaînement entendues dans les phrases suivantes :

- a- Un groupe important = **p**
- b- Un homme étranger = **m**
- c- Une page écornée = **g**
- d- Une ville inconnue = **l**
- e- Ma sœur aînée = **r**
- f- Une bonne entente = **n**
- g- Des griffes acérées = **v**
- h- A vive allure = **v**
- i- Un exercice à trous = **z**
- j- Une longue avenue = **g**
- k- Une chose interdite = **z**
- l- Une petite histoire = **t**

9- Voici les consonnes d'enchaînements entendus entendues entres crochets

- a- Une plain(t)e a été déposée.
- b- L'enquêt(t)e a été rapidement menée.

- c- La cou(r) a jugé l'inculpé innocent.
- d- Les témoigna(g)es à décharge ont été nombreux.
- e- Un seu(l)hom(m)e a été inculpé.
- g- Le procureu® a requis une pei(n)e insuffisante.
- h- La victi(m)e a été entendue.
- i- La poli(c)e a arrêté quat®e hommes.
- j- Ce(t) hom(m)e étai(t) inconnu des services de police.

Cours 6 :

- 1- L'assimilation consonantique concerne des sons contigus (en contact immédiat), alors que dans l'assimilation vocalique les sons sont à distance
- 2- L'assimilation de voisement – L'assimilation de dévoisement –
L'assimilation de nasalisation
- 3- Dans la transcription proposée, nous pouvons dégager trois assimilations possibles

Dans [ʃkʀwa] il y a deux assimilations. La première apparaît après la chute du [ə] qui met en contact les deux consonnes « J » et « c » qui se trouvent dans la même syllabe, la plus forte par nature est donc l'occlusive [k] qui va imposer son trait de non voisement et transformer le [ʃ] en consonne sourde [ʃ̥] : C'est une assimilation totale, régressive de dévoisement.

Toujours dans le même mot une deuxième modification s'opère sur la consonne [ʀ] qui est à l'origine voisée et qui perd de son degré de sonorité lorsqu'elle entre en contact avec la consonne [k] qui est plus forte qu'elle par nature puisqu'elles sont toutes les deux dans la même syllabe : C'est une assimilation partielle, progressive de dévoisement.

Le troisième cas est celui de [apɛ] où il y a deux consonnes en contact dans deux syllabes différentes. C'est la loi de position qui s'applique, l'explosive « s » est plus forte et impose son trait de non voisement à l'implosive « b »

qu'elle transforme en « p » : On prononce donc [ap-sɛ]. C'est une assimilation totale, régressive de surdité.

4- Analysez le type d'assimilation dans les exemples suivants :

Une fausse dent

« une fausse dent » : transcrit [ynfosdã] est assimilée [ynfozdã]

[s] consonne prédorso-alvéolaire fricative sourde

[z] consonne prédorso-alvéolaire fricative sonore

[d] consonne apico-dentale occlusive sonore

Analyse : la sonorité du [d] a contaminé la sonorité du [s] qui devient [z]

Conclusion : c'est une assimilation consonantique régressive de voisement

5- Transcrivez phonétiquement la phrase suivante, puis analysez le type d'assimilation obtenu.

- Un agent de change.

Un agent de change [oe naz dʒ] est assimilée /oe naz tʃ/

[d] Consonne occlusive labio-dentale sonore.

[t] consonne occlusive apico-dentale, sourde.

[ʒ] consonne fricative apico-post-alvéolaire sourde.

La surdité du [ʒ] a contaminé la sonorité du [d] qui devient [t] après élision du [e] caduc

Conclusion : c'est une assimilation consonantique régressive.

6 - Analysez le type d'assimilation dans le mot suivant :

cheval

« cheval » : transcrit [ʃ(ə)val] est assimilé [ʃfal]

Analyse : le [ə] étant facultatif, il provoque le contact occasionnel des consonnes [ʃ] et [v]

Conclusion : c'est une assimilation consonantique régressive de voisement.

7 - Je transcris phonétiquement les phrases suivantes, puis j'analyse le type d'assimilation

- Ils sont tous debout

[ilsõtusdəbu] → /ilsõtuzdəbu/

[s] Consonne fricative apico-dentale sourde.

[z] Consonne fricative apico-dentale sonore.

[d] Consonne occlusive labio-dentale sonore.

Analyse : la sonorité du [d] a contaminé la surdité du [s] qui devient [z] sonore.

Conclusion : Assimilation régressive de sonorité.

8- J'analyse le mot suivant « Subsister » en montrant comment s'opère l'assimilation progressive

Avant assimilation [sybsiste] Après assimilation Subsister [sybziste]

[b] : consonne sonore.

[s] : consonne sourde.

Sub → sister ([b] assimile [s])

[z] : consonne sonore.

Résultat : [s y b z i s t e] → Assimilation partielle progressive de voisement.

Cours 7

Réponse aux questions

1- La phonétique correctrice, qui se concentre sur la correction des erreurs de prononciation, peut améliorer la confiance en soi d'un apprenant algérien en français. Elle facilite la communication, rend l'écoute plus agréable, aide à la mémorisation et à l'accès rapide au sens. Avec le temps et la pratique, elle peut réduire le stress de parler français. Cependant, ces améliorations nécessitent du temps et de la patience.

2- Pour travailler sur la prononciation du "r" roulé en français, un apprenant algérien doit comprendre la différence de production entre ce son et le "r" guttural de l'arabe. Il doit pratiquer le positionnement de la langue, écouter attentivement le français et répéter les sons. L'utilisation de ressources pédagogiques, comme les cours en ligne ou les applications d'apprentissage des langues, peut également être bénéfique.

3- La phonétique correctrice est cruciale pour l'apprentissage d'une langue étrangère, car elle aide à développer une bonne prononciation et à favoriser la communication. Elle aide à comprendre et à produire les sons de la langue cible, améliore la mémorisation et l'accès au sens, et nécessite du temps et de la patience pour voir des améliorations. Les apprenants ont également exprimé une appréciation positive de certaines spécificités de l'oral, y compris l'intonation expressive.

4- La prosodie, qui comprend les éléments suprasegmentaux de la prononciation, peut aider à l'apprentissage phonétique du français pour ceux dont ce n'est pas la langue maternelle. Elle aide à distinguer des sons ou des mots similaires, à marquer le découpage syntaxique et sémantique des énoncés, et à exprimer des nuances de sens. Par exemple, travailler sur l'intonation peut aider à distinguer les voyelles nasales /ã/ et /õ/, souvent confondues par les apprenants. L'intonation, qui est une variation de la hauteur de la voix, peut avoir une fonction distinctive en français, permettant de différencier des mots ou des phrases autrement identiques ou ambigus. En se concentrant sur la prosodie, l'apprenant peut améliorer sa prononciation du français en se basant non seulement sur les sons isolés, mais aussi sur les éléments qui les accompagnent et qui contribuent au sens et à l'expression.

5- L'intonation dans "Il est malin" peut changer son sens. Une intonation montante peut indiquer une question ou une incertitude, tandis qu'une intonation descendante indique une déclaration. L'intonation peut également mettre l'accent sur certaines parties de la phrase, modifiant ainsi la perception de la phrase.

6- Pour la voyelle [ø], on peut utiliser un geste qui représente la position des lèvres. Par exemple, on peut approcher les lèvres comme si on allait souffler sur une bougie.

Cours 8

- 1- Pour prononcer correctement une langue étrangère, il faut écouter attentivement ses sons et les différencier. La discrimination auditive est une compétence clé pour identifier et reproduire les sons, les syllabes et les phonèmes. Si on ne la maîtrise pas, on risque de mal prononcer les mots, surtout si les sons sont différents de notre langue maternelle. Il faut donc s'exercer à écouter et à imiter les sons de la langue cible, avec des supports audiovisuels ou phonétiques. Cela permet d'améliorer sa prononciation et sa communication.

- 2- Mis à part les problèmes liés à l'oreille, il y a plusieurs autres raisons pour lesquelles les étudiants peuvent rencontrer des difficultés de prononciation. Tout d'abord, ils peuvent être sous-pratiqués, de sorte qu'il est difficile de mémoriser les sons et les rythmes de quoi que ce soit de nouveau. Deuxièmement, chaque langue a ses propres règles de comportement phonétique, et s'ils sont très différents de la langue maternelle de la personne, puis des erreurs de prononciation peuvent se produire. Troisièmement, une personne peut présenter des problèmes physiques qui affectent partiellement le son – les maladies de l'articulation. Quatrièmement, l'âge de l'apprentissage d'un nouveau langage puisque la flexibilité des phonèmes diminue avec l'âge. Plusieurs facteurs liés à la fatigue auditive peuvent rendre la prononciation des mots plus difficile. La fatigue auditive diminue la capacité d'entendre et de différencier les sons de la parole, surtout les plus aigus. Elle peut aussi causer des bruits dans les oreilles qui gênent la compréhension et la production du langage. De plus, elle peut entraîner du stress, de l'irritabilité et un manque de concentration qui nuisent à la qualité de la communication. La prononciation des mots est donc affectée par la fatigue auditive qui altère l'audition, crée du bruit et perturbe l'attention.

- 3- Pour prévenir la fatigue auditive, il faut limiter l'exposition à des sons forts, prendre des pauses lors de l'écoute prolongée, utiliser des protecteurs d'oreilles dans les environnements bruyants et maintenir une bonne hygiène auditive. Pour améliorer la prononciation, on peut pratiquer l'écoute attentive et la répétition,

utiliser des enregistrements audio, travailler avec un tuteur de langue et faire des exercices d'articulation et de respiration. La patience et la pratique régulière sont essentielles.

4- La presbyacousie est une perte auditive liée à l'âge qui affecte la perception et la prononciation des sons. Les autres problèmes de prononciation peuvent avoir des causes variées, comme des troubles neurologiques, musculaires, dentaires ou psychologiques. Pour les distinguer, il faut faire un bilan auditif et un bilan orthophonique.

5- Pour atténuer les effets de la presbyacousie sur la prononciation, plusieurs stratégies peuvent être adoptées. Les appareils auditifs sont le principal outil pour compenser la perte auditive due à la presbyacousie, car ils peuvent être ajustés pour permettre à l'utilisateur d'entendre à la fois les sons graves et aigus, ce qui peut aider à améliorer la prononciation. De plus, le dépistage précoce de la presbyacousie et son traitement approprié, notamment par le biais de l'appareillage, sont le meilleur moyen de limiter son évolution. Enfin, il est possible de prévenir la presbyacousie dans une certaine mesure en minimisant l'exposition à des facteurs de risque tels que les traumatismes sonores, les maladies de l'oreille, les facteurs de risque cardiovasculaires .

6- Les facteurs de risque pour la surdité en général peuvent inclure l'exposition à des bruits forts, l'insertion d'objets dans les oreilles, l'utilisation d'écouteurs qui n'isolent pas le bruit extérieur, et certaines conditions médicales comme les otites, les anomalies congénitales, la perforation du tympan, la mastoïdite, la fracture du rocher et l'otospongiose. Cependant, il est important de noter que ces facteurs peuvent ne pas être spécifiques à la surdité phonologique. Il est recommandé de consulter un professionnel de santé pour obtenir des conseils personnalisés sur la gestion de la surdité phonologique.

7- Il existe différentes stratégies et méthodes pour remédier à la surdité phonologique chez les enfants. La principale méthode évoquée est la rééducation orthophonique, qui consiste en des séances avec un orthophoniste utilisant des

exercices ludiques sur la discrimination et la production des sons. Une autre technique mentionnée est l'implantation cochléaire pour les cas les plus graves. L'orthophoniste s'appuie aussi sur la lecture labiale et la langue des signes en complément de l'apprentissage des sons. Le paragraphe souligne l'importance d'une prise en charge précoce et pluridisciplinaire pour optimiser les chances de guérir ce trouble.

8- Le paragraphe présente différentes méthodes pédagogiques pour adapter l'enseignement de la prononciation aux apprenants souffrant de surdité phonologique. Il préconise tout d'abord une approche visuelle avec des supports concrets comme la lecture labiale. Des exercices de discrimination et répétition de sons doivent être mis en place de façon ludique et progressive, en insistant sur les contrastes articulatoires. L'enseignant veillera à une correction individualisée et bienveillante, avec un débit de parole lent. Le travail doit se faire en petits groupes, avec un suivi régulier en orthophonie, afin de proposer un parcours adapté aux besoins spécifiques de chaque apprenant présentant un trouble de la phonologie.

9- Le crible phonologique est défini comme la capacité du nourrisson entre 6 et 12 mois à mémoriser les sons de sa langue maternelle. À cette période, il se construit une représentation cognitive des phonèmes pertinents. Initialement capable de discriminer la plupart des sons humains, le bébé va progressivement ne plus percevoir que ceux de sa langue. C'est ainsi que se met en place de façon inconsciente le crible phonologique en fonction des sons environnants. Une fois formé, il sera difficile pour l'enfant d'apprendre de nouveaux phonèmes. Le paragraphe décrit donc succinctement le processus de formation du crible phonologique chez le nourrisson entre 6 et 12 mois.

10- Le crible phonologique a des effets importants sur l'apprentissage des sons d'une langue étrangère. Au niveau de la perception, l'apprenant aura du mal à distinguer les phonèmes inexistant dans sa langue maternelle à cause du filtre phonologique. Cela créera des confusions. Quant à la production, les nouveaux sons seront produits avec l'accent de la langue première ou remplacés par des

sons équivalents, du fait des catégories phonétiques déjà intégrées. L'entraînement est donc nécessaire pour dépasser les habitudes de la langue maternelle lors de l'acquisition des sons d'une langue seconde, le crible phonologique constituant un frein à la fois en perception et en production.

Cours 9

1- J'écoute et je dis si les paires ci-dessous sont identiques ou différentes :

- a- [fɛ̃] - [fɛ̃] : Ces mots sont identiques.
- b- [sɛ̃] - [sɛ̃t] : Ces mots sont différents.
- c- [vɛ̃] - [vɛ̃t] : Ces mots sont différents.
- d- [bɛ̃] - [bɛ̃t] : Ces mots sont différents.
- e- [mɛ̃] - [mɛ̃t] : Ces mots sont différents.

2- Répétez les mots suivants en prononçant correctement les sons nasaux. Ensuite, utilisez-les dans des phrases.

- a - [sɔ̃] : son - J'ai entendu un joli son à la radio.
- b - [rɔ̃] : rond - Le gâteau est décoré avec un glaçage rond.
- c - [tɔ̃] : ton - Fais attention au ton que tu utilises quand tu parles.
- d- [lɔ̃] : long - Il a fait un long voyage à travers le pays.
- e- [dɔ̃] : don - Ce festival organise chaque année une collecte de dons.

3- Faites les mouvements suivants avec votre langue, vos lèvres et votre mâchoire. Observez les sensations produites par ces gestes. Par exemple: Placez la pointe de votre langue derrière vos dents supérieures et appuyez légèrement. Relâchez la pression et répétez le mouvement plusieurs fois.

- Placez la pointe de votre langue entre vos dents et soufflez de l'air. Faites vibrer votre langue en produisant le son [z]. Répétez le son plusieurs fois.

- Écartez vos lèvres en formant un grand sourire. Faites le son [i]. Maintenez le son et rapprochez vos lèvres en formant un petit rond. Faites le son [u]. Alternez les sons [i] et [u] en changeant la forme de vos lèvres.

- Ouvrez grand la bouche et faites le son [a]. Maintenez le son et fermez progressivement la bouche jusqu'à faire le son [o]. Alternez les sons [a] et [o] en changeant l'ouverture de votre bouche.

4- Écoutez et répétez les mots suivants en mettant l'accent sur la dernière syllabe. Faites attention à la hauteur et à l'intensité de votre voix : banane, tomate, salade, carotte, pomme, orange, raisin, citron, ananas, fraise.

5- Écoutez et répétez les phrases suivantes en imitant l'intonation du professeur. Faites attention à la courbe mélodique de votre voix.

a- Tu viens avec nous ? (question)

b- Oui, je viens avec vous. (affirmation)

c- Quelle belle journée ! (exclamation)

d- Non, je ne viens pas avec vous. (affirmation)

e- Pourquoi tu ne viens pas avec nous ? (question)

f- Parce que je suis fatigué. (affirmation)

g- Oh, dommage ! (exclamation).

6- Voici les mots prononcés avec les phonèmes demandés:

a- [pē]/[pō]/[pâ]

b- [bē]/[bō]/[bâ]

c- [tē]/[tō]/[tâ]

d- [rē]/[rō]/[râ]

e- [fē]/[fō]/[fâ]

f- [mē]/[mō]/[mâ]

g- [sē]/[sō]/[sâ]

h- [lē]/[lō]/[lâ]

i- [ma.ʁē]/[ma.ʁō]/[ma.râ]

7 – Le comte d'Artois monte sur le trône en 1824 et prend le nom de Charles X.

a- Je vous recommande ces côtelettes d'agneau, elles sont succulentes.

b- Ma soeur Zoé n'a pas peur de caresser les crapauds.

c- Mon voyage d'affaires en Inde s'est effectué sans accroc[ɔ].

d- On prétend que ce vieux manoir est hanté par des fantômes.

e- Je ne suis plus au chômage, j'ai trouvé du travail.

f- Une hôtesse de l'air souriante accueille les passagers.

g- Les ros[e] o eaux sur les bords de la rivière fleuriront en automne.

k- Ces deux jeunes époux, unis sous d'heureux auspices, partiront pour un long voyage.

l- Cet homme riche vient d'acquérir un yacht dernière génération.

m- La police contrôl[e] tous les passagers qui transitent par l'aéroport.

n- Laurel et Hardy étaient toujours coiffés de chapeaux melons

8- La méthode comparatiste en correction phonétique est une méthode qui consiste à comparer les systèmes sonores de deux langues, en mettant en évidence les similitudes et les différences entre les phonèmes et les règles phonologiques. Cette méthode vise à aider l'apprenant à prendre conscience des écarts entre sa langue maternelle et la langue cible, et à corriger ses erreurs de prononciation en s'adaptant aux sons et aux structures de la langue étrangère.

9- La méthode comparatiste permet de corriger la prononciation du son [v] du mot "voir" pour un apprenant algérien en le comparant avec le son [f] qui existe dans les deux langues. En effet, le son [v] n'existe pas en arabe algérien, qui utilise plutôt le son [f]. Pour prononcer correctement le son [v], l'apprenant doit donc apprendre à rapprocher légèrement ses lèvres et à faire vibrer ses cordes vocales, comme il le fait pour le son [f], mais en diminuant le souffle d'air. Il peut s'aider de mots français contenant le son [f] et les transformer en mots contenant le son [v], par exemple "fer" devient "ver". Il peut aussi écouter des enregistrements audio de mots français contenant le son [v] et essayer de les répéter.

10- La méthode comparatiste peut être utilisée pour soutenir un apprenant algérien dans l'amélioration de sa prononciation du son [p] en suivant ces étapes : D'abord, Lui faire remarquer que le son [p] n'existe pas en arabe algérien, qui utilise plutôt le son [b]. Ensuite, lui expliquer que le son [p] est produit en bloquant complètement le passage de l'air avec les lèvres, puis en le relâchant

LE CORRIGE-TYPE DES ACTIVITES

brusquement, sans faire vibrer les cordes vocales. Il peut s'aider de mots français contenant le son [b] et les transformer en mots contenant le son [p], par exemple "bain" devient "pain", "boule" devient "poule".

Bibliographie

Ouvrage :

CNRTL (centre national des ressources textuelles et lexicales), dictionnaire électronique. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/phonologie>

BAYLON, Christian, et **PAUL Fabre**. (2005). *Initiation à la linguistique: Cours et applications corrigés*. Armand Colin. p.101.

BERNARD Laks (2009). *Prosodie*. Dans B. Laks & S. Plane (dir.), *Linguistique française : méthodes et techniques* (p. 97-116). Ophrys.

BOUCHARD, R. (2012). *Phonétique et enseignement de l'oral*. Paris : Didier.

CAUSSE, R et **CHAVASSE**, P, 1942, "Études sur la fatigue auditive. In: R. L'année psychologique", vol. 43-44, pp. 7-8 (Préface de Piéron Henri).

CHABANAL, D et **MOURIER**, F. (2019). *La question cognitive dans la phonétique corrective : une approche exemplariste* », *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 16-1, mis en ligne le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/4578> ; DOI : 10.4000/rdlc.4578

DUBOIS, Jean. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Ed. Larousse, Bordeaux (France).

GIRARD, D. (2008). *Phonétique corrective et orthophonie*. Paris : L'Harmattan.

LABEAU, E. (2009). Beyond the aspect hypothesis: tense-aspect développement in advanced L2 French. Bern: Peter Lang.

LAROUSSE, *Dictionnaire de français* Définitions : insistance. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/insistance/43347>.

LEMELIN, J-M. (2008), *Diagrammatique du langage* *Initiation à la linguistique* JML/automne 2007 et hiver 2008.

MARTIN, R. (1983). *Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure*. Klincksieck

MARTIN, P. (1996). *La phonétique corrective : théorie et pratique*. Revue québécoise de linguistique, 25(1), 23-46. <https://doi.org/10.7202/603121ar>.

MICHEL, Billières. (2015). *Méthode articulatoire et méthode verbo-tonale*", in <http://w3.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/>.

POLIVANOV, E., "La perception des sons d'une langue étrangère, Travaux du Cercle Linguistique de Prague", n° 4, 1931.

BIBLIOGRAPHIE

JAKOBSON, R. (1929). *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée*. In Travaux du Cercle Linguistique de Prague (TCLP), 1, 118.

JAKOBSON, R. (1932). Zur Struktur des russischen Verbuns. In Travaux du Cercle Linguistique de Prague (TCLP) 4, 3-15.

SANDRINE Etienne. (2011). *La presbyacousie : le vieillissement auditif*. Atlas de Poche d'ORL.

TROUBETZKOY, N. S. (1939). "*Principes de phonologie*", Ed. Klincksieck, Paris (France).